

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

EURAZEO

Société anonyme au capital de 157 541 163 euros

Siège social : 32, rue de Monceau, 75008 Paris

692 030 992 R.C.S. Paris.

Siret : 692 030 992 00036.

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre

Documents comptables annuels non encore approuvés par l'assemblée générale.

A. – Comptes sociaux qui seront soumis à l'assemblée générale mixte du 3 mai 2007.

I. – Bilan social au 31 décembre 2006

(En milliers d'euros)

Actif	Notes	31/12/2006			31/12/2005	31/12/2004
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	Net
Actif immobilisé :						
Immobilisations incorporelles	1	485	399	85	118	134
Immobilisations corporelles	1	10 269	5 092	5 177	3 612	36 482
Terrains		1 255		1 255	1 642	1 955
Constructions		5 117	4 278	840	1 521	27 061
Autres immobilisations corporelles		1 859	815	1 045	399	707
Immobilisations corporelles en cours		2 038		2 038	50	6 759
Immobilisations financières (1)	2	3 076 258	12 489	3 063 769	1 779 588	2 267 348
Participations		1 712 865	3 918	1 708 946	824 727	1 213 280
Créances rattachées aux participations	3	174 786		174 786	101 285	120 754
T.I.A.P.		941 593	8 559	933 035	649 339	738 404
Créances rattachées aux T.I.A.P.	3	128 124		128 124	124	3 169
Autres titres immobilisés		117 167	4	117 163	110 667	63 207
Prêts	3	322		322	9 071	79 896
Actions propres		363	8	355	83 448	48 423
Autres immobilisations financières		1 039		1 039	927	217
Total I		3 087 012	17 980	3 069 031	1 783 318	2 303 963
Actif circulant :						
Créances (2)	3	25 200	31	25 168	21 283	10 897
Autres comptes débiteurs		10 004	31	9 972	21 283	10 652
Etat - Impôts sur les bénéfices		15 196		15 196		245
Actions propres	4	2 147		2 147	2 351	2 450
Valeurs mobilières de placement	4	252 898		252 898	1 429 889	481 726
Titres		252 376		252 376	1 428 057	480 960

Intérêts courus		522		522	1 832	766
Disponibilités	4	10 523		10 523	12 848	3 048
Charges constatées d'avance		379		379	209	918
Total II		291 146	31	291 115	1 466 580	499 039
Total general		3 378 158	18 012	3 360 146	3 249 898	2 803 002
(2) Dont à plus d'un an :				328 318	119 464	175 858
				néant	néant	néant

Passif	Notes	31/12/2006 avant répartition	31/12/2005 avant répartition	31/12/2004 avant répartition
Capitaux propres :	5			
Capital		157 541	154 237	142 689
Primes d'émission, de fusion, d'apport		122 182	252 183	309 959
Réserve légale		8 571	8 334	5 259
Réserve légale-plus-values nettes à long terme		7 063	7 063	7 063
Réserves réglementées-plus-values nettes à long terme		1 436 172	1 743 864	1 943 864
Réserves générale		702 733	237 931	44 321
Subventions d'investissement				1 009
Provisions règlementées				1 031
Report à nouveau			71 412	60 886
Résultat de l'exercice		241 560	434 565	53 261
Total I		2 675 822	2 909 589	2 569 342
Provisions pour risques et charges :	6			
Provisions pour risques		1 253	10 880	3 953
Provisions pour charges		353	353	2 338
Total II		1 605	11 233	6 291
Dettes (1) :	3			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		428 441		14 015
Emprunts et dettes financières divers			10	137 141
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 301	7 872	7 791
Dettes fiscales		10 758	38 554	5 932
Dettes sociales		1 652	1 724	2 746
Autres dettes		230 212	280 691	58 246
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				809
Produits Constatés d'avance		354	225	689
Total III		682 719	329 076	227 369
Total général		3 360 146	3 249 898	2 803 002
(1) Dont à moins d'un an :		257 365	317 051	190 565

II. – Compte de résultat

(En milliers d'euros)

	Notes	01/01/2006- 31/12/2006	01/01/2005- 31/12/2005	01/01/2004- 31/12/2004
Opérations de gestion				

Produits courants	7	232 941	239 472	171 245
Revenus des titres de participation		173 544	157 590	110 729
Revenus des T.I.A.P.		31 145	26 842	24 784
Revenus des valeurs mobilières de placement		7 785	9 182	5 060
Revenus immobiliers		57	439	26 929
Autres produits		20 409	45 419	3 743
Charges courantes	8	-44 783	-38 714	-38 185
Charges de personnel		-13 664	-13 881	-16 859
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 735	-1 819	-5 049
Autres achats et charges externes		-13 487	-9 089	-15 090
Charges financières		-14 896	-13 925	-1 187
Marge sur opérations courantes		188 158	200 759	133 060
Eléments exceptionnels sur opérations de gestion		1 205	-1 556	33
Différence de change		-145	-46 832	-7
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9	16 228	2 765	4 853
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-444	-500	-4 254
Dotations aux provisions		-31	-14	-2 514
Reprises de provisions		35	991	924
Impôt	14	-4 093	-3 705	-9 033
Résultat des opérations de gestion		200 913	151 908	123 062
Opérations sur immobilisations financières				
Plus-values de cessions de titres de participation	10	3 867	109 730	1 226
Moins-values de cessions de titres de participation	10	-7	-159 127	
Plus-values de cessions de T.I.A.P.	10	24 484	70 034	93 910
Moins-values de cessions de T.I.A.P.	10	-69 023	-133 966	-51 178
Plus values de cessions autres immobilisations financières	10	8	37	27
Moins-values de cessions autres immobilisations financières	10		-1 487	-13 022
Frais sur cession d'immobilisations financières		-6	-173	-56
Frais sur investissements		-9 080	-14 415	-11 112
Autres produits et charges financiers		4 057	3 364	485
Dotations aux provisions	11	-4 967	-11 143	-180 679
Reprises de provisions	11	85 889	430 793	71 181
Impôt	14	-8 503	-22 419	9 174
Résultat des opérations sur immobilisations financières		26 720	271 227	-80 043
Opérations exceptionnelles				
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles		5 140	16 118	11 095
Produits exceptionnels		12 400	7 281	254
Charges exceptionnelles		-1 342	-984	-884
Reprises de provisions	11	5 246	661	1 144
Dotations aux provisions	11	-18	-5 246	
Impôt	14	-7 497	-6 400	-1 367
Résultat des opérations exceptionnelles		13 928	11 430	10 242
Résultat net comptable		241 560	434 565	53 261

III. – Projet d'affectation du résultat de l'exercice 2006

(En euros)

Résultat de l'exercice de :	241 560 351,00
soit un total de	241 560 351,00
Affectation :	
à la dotation à la réserve légale pour	120 300,89
au versement d'un dividende de 1,10 euro par action pour	57 099 123,40
A la réserve générale pour	67 267 018,25
Au report à nouveau pour	117 073 908,46
soit un total de	241 560 351,00

Si, au moment du paiement du dividende, Eurazeo vient à détenir ses propres actions, le montant du dividende correspondant à ces actions viendra automatiquement majorer le report à nouveau.

IV. – Annexe aux comptes sociaux**I. – Principes et méthodes comptables**

Les comptes sont établis conformément au Plan Comptable Général refonte 1999 et aux principes généralement admis.

La présentation des comptes est conforme à celle recommandée dans le document n° 63 de janvier 1987 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux sociétés de portefeuille.

II. – Méthodes appliquées

Immobilisations corporelles – La société applique depuis le 1er janvier 2005 les règlements transposant dans le Plan Comptable Général les dispositions des avis du Conseil national de la comptabilité sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (règlement du CRC N° 2002-10 du 12 décembre 2002 ; règlement du CRC N° 2003-07 du 12 décembre 2003 et règlement du CRC N° 2004-06 du 23 novembre 2004, arrêté du 24-12-2004).

Les durées d'amortissement suivantes des composants identifiés ont ainsi été retenues :

- Ascenseur, climatisation, cloisons, réseau informatique, suivis techniques, architecte : 10 ans,
- Agencements : 5 ans.

Les plans d'amortissement des autres immobilisations non décomposables n'ont pas été modifiés.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées suivantes :

- Constructions : 25 à 30 ans,
- Agencements et installations : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ou 10 ans

Figure à ce poste le prix d'acquisition, T.V.A. non récupérable comprise.

Frais d'acquisition des immobilisations – Le règlement CRC n°2004-06 sur les actifs prévoit la comptabilisation des frais supportés lors de l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles et des titres immobilisés et titres de placement à l'actif du Bilan ou sur option de maintenir ces frais en charges.

Eurazeo a choisi d'appliquer la méthode simplifiée prospective permettant de ne pas modifier les immobilisations antérieurement activées.

Eurazeo a exercé l'option prévue de maintenir les frais d'acquisition des immobilisations en charges pour les immobilisations corporelles et incorporelles, les titres immobilisés et les titres de placement.

Titres de Participation, Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (T.I.A.P), Autres Titres Immobilisés et Valeurs mobilières de Placement – Les valeurs mobilières et droits sociaux figurant dans ces postes sont enregistrés pour leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat.

Les Titres de Participation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, déduction faite, le cas échéant, des provisions pour dépréciation jugées nécessaires pour les ramener à leur valeur d'usage (quote-part d'actif net, valeur de rendement, évaluation boursière). Les cessions de Titres de Participation sont déterminées sur la base du prix de revient moyen pondéré des titres.

Les T.I.A.P. sont évalués à la clôture de chaque exercice en retenant une valeur d'inventaire qui tient compte des perspectives d'évolution générale de l'entreprise dont les titres sont détenus et qui est fondée, notamment, sur la valeur de marché.

Si cette valeur est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constatée.

Les fonds d'investissement "limited partnerships" sont évalués en fonction de leurs actifs sous-jacents

c'est-à-dire investissement par investissement :

- les investissements cotés sont évalués en fonction du cours moyen constaté le dernier mois de la période,
- les investissements non cotés sont évalués par les managers des fonds.

Si la valeur de marché ainsi déterminée, investissement par investissement, est inférieure au coût historique (prix de revient) de l'investissement concerné, une provision pour dépréciation est constatée. Pour les fonds transparents, il n'est pas procédé à la compensation des plus et moins-values d'évaluation. Les Autres Titres Immobilisés et les Valeurs Mobilières de Placement figurent dans le bilan pour leur prix d'acquisition ou leur valeur d'apport, corrigé, le cas échéant, des provisions pour dépréciation calculées en fonction de la valeur intrinsèque ou boursière en fin d'exercice.

En cas de cession, les T.I.A.P, les Autres Titres Immobilisés et les Titres de Placement les plus anciens d'une même société sont réputés vendus les premiers.

Traitement des contrats de co-investissement ("Carried interest") – En application des engagements décrits dans la note 15, l'exercice des options de promesse de vente initiale par Investco 1 Bingen et Investco 2 Bingen se manifeste par la signature des ordres de mouvement sur les titres à l'occasion d'un événement de liquidité (achat des titres par Investco 1 Bingen et Investco 2 Bingen au prix de revient et vente de ces titres à Eurazeo à la valeur découlant de l'événement de liquidité).

L'exercice de ces options est comptabilisé dans les comptes sociaux par une augmentation du prix des titres de la société holding détenus en direct par Eurazeo, à savoir :

- Catroux pour l'investissement Terreal ;
- BlueBirds Participations, RedBirds France Participations et RedBirds Participations pour l'investissement Eutelsat Communications;
- Fraikin Groupe pour l'investissement Fraikin.

La contrepartie du coût d'acquisition des titres à la valeur découlant de l'événement de liquidité est une dette envers Investco 1 Bingen et Investco 2 Bingen qui sera soldée à la cession de la dernière des trois participations si les autres conditions sont remplies. Lors de la dissolution des sociétés holdings, le résultat de la liquidation tient compte du prix de revient des titres déterminé tel que ci-dessus.

L'exercice des options de promesse de vente initiale par Investco 3d Bingen et Investco 4i Bingen se manifeste par la signature des ordres de mouvements sur les titres à l'occasion d'un événement de liquidité (achat des titres par Investco 3d Bingen et Investco 4i Bingen au prix de revient et vente de ces titres par Eurazeo à la valeur découlant de l'événement de liquidité).

L'exercice de ces options est comptabilisé dans les comptes sociaux par une augmentation du prix des titres de la société holding détenus en direct par Eurazeo, à savoir :

- Groupe B&B Hotels pour l'investissement B&B Hotels ;
- Ray France Investment pour l'investissement Rexel ;
- Europcar Groupe pour l'investissement Europcar.

La contrepartie du coût d'acquisition des titres à la valeur découlant de l'événement de liquidité est une dette envers Investco 3d Bingen et Investco 4i Bingen. Lors de la dissolution des sociétés holdings, le résultat de la liquidation tient compte du prix de revient des titres déterminé tel que ci-dessus.

Opérations en devises – Les créances et dettes en monnaies étrangères ainsi que les valeurs mobilières et les droits sociaux libellés en devises sont inscrits en comptabilité sur la base du cours de la devise concernée au jour de l'opération.

En fin d'exercice, elles sont évaluées en euros sur la base du dernier cours de change. Les différences résultant de l'actualisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises sont portées au bilan en Ecarts de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet pour l'intégralité de leur montant d'une provision pour risques.

Distributions acquises – Les dividendes, votés par les Assemblées annuelles des sociétés dont Eurazeo détient des titres et non encore encaissés à la clôture de l'exercice, sont pris en compte à la date de leur vote par l'Assemblée.

III. – Informations complémentaires

Note 1. Immobilisations incorporelles et corporelles :

(en milliers d'euros)	31/12/2005	Valeurs Brutes		Amortissement et dépréciations		31/12/2006
		Acquisitions	Cessions	Dotations	Reprises	
Immobilisations incorporelles :						
Valeurs brutes	462	36	-13			485
Amortissements et provisions	-344			-56		-399
Valeurs nettes	118	36	-13	-56		85
Immobilisations corporelles :						
Valeurs brutes	9 437	2 992	-2 159			10 269
Terrains	1 642		-387			1 255
Constructions	6 220	233	-1 335			5 117
Autres immobilisations corporelles	1 525	770	-437			1 859
Immobilisations corporelles en cours	50	1 988				2 038
Amortissements	-5 826			-388	1 121	-5 092
Constructions	-4 699			-266	688	-4 278
Autres immobilisations corporelles	-1 126			-122	433	-815
Valeurs nettes	3 612	2 992	-2 159	-388	1 121	5 177

Les immobilisations corporelles en cours d'un montant de 2 038 milliers d'euros concernent principalement les travaux et aménagements du nouveau siège d'Eurazeo situé au 32 rue de Monceau à Paris 8ème.

Note 2 – Immobilisations financières (en milliers d'euros) :

Valeurs brutes	31/12/2005	Acquisitions	Cessions	Autres flux	31/12/2006
Participations	832 028	879 048	-51 853	53 643	1 712 865
Créances rattachées aux participations	101 285	87 625	-3 058	-11 067	174 786
T.I.A.P.	721 942	439 575	-237 772	17 848	941 593
Créances rattachées aux T.I.A.P.	124	128 010	-10		128 124
Autres titres immobilisés	110 671	6 863	-634	266	117 167
Prêts	18 168	1		-17 848	322
Actions propres en voie d'annulation	83 117	59 778		-142 895	
Actions propres	337		72 393	72 419	363
Autres immobilisations financières	927	-72 531		-72 419	1 039
Total	1 868 599	1 673 431	-365 719	-100 053	3 076 258

Les principales acquisitions et cessions de l'exercice sont commentées dans le Rapport du Directoire.

1°) Les autres flux des postes "Participations" concernent principalement :

- les compléments de coût d'acquisition des titres BlueBirds Participations, RedBirds France Participations et RedBirds Participations Sarl pour 46 499 milliers d'euros, dans le cadre des contrats de co-investissements ("carried interests"). A la fin du lock-up qui a suivi l'introduction en bourse de la société Eutelsat Communications, Investco 1 Bingen et Investco 2 Bingen ont exercé en juin 2006, la promesse de vente qui leur a été consentie par Eurazeo, ainsi que leur droit de sortie conjointe.
- la capitalisation de l'avance consentie à Eurazeo Real Estate Lux pour un montant de 11 067 milliers d'euros.

2°) Les autres flux des postes "Créances rattachées aux participations" concernent la capitalisation de créances sur Eurazeo Real Estate Lux pour 11 067 milliers d'euros,

3°) Les autres flux du poste "Prêts" et "TIAP" pour 17 848 milliers d'euros concernent le transfert du poste "Prêts" au sein du poste

"T.I.A.P." de 878 912 titres Pearson Plc dans le cadre d'un contrat de cession conditionnelle à terme signé le 27 juin 2005 et ayant pris fin le 27 juin 2006. Sur l'exercice 2006, ces 878 912 titres ont été cédés.

4°) Autres flux du poste "Actions propres en voie d'annulation" comprend l'annulation de 1 134 783 actions le 13 février 2006 et de 647 879 actions le 12 décembre 2006.

Provisions (en milliers d'euros)	31/12/2005	Dotations	Reprises	Autres flux	31/12/2006
Participations	-7 301	-1 417	4 799		-3 918
T.I.A.P.	-72 603	-3 149	76 291	-9 098	8 559
Autres titres immobilisés	-4				-4
Prêts	-9 098			9 098	
Actions propres	-6	-1			-8
Total	-89 011	-4 567	81 089		-12 489

Les mouvements des provisions sur les immobilisations financières intervenus au cours de l'exercice clos le 31/12/2006 concernent :

- Une dotation de 1 417 milliers d'euros sur la participation dans Catroux,
- Une reprise de 4 799 milliers d'euros sur la participation dans France Asie Participations. Cette société est en cours de liquidation,
- Une reprise de 9 098 milliers d'euros sur les titres Pearson Plc suite à la cession de cet investissement,
- Une reprise de 1 093 milliers d'euros sur les obligations Infogrames suite à la cession de cet investissement,
- Une reprise nette sur les fonds d'investissement pour un montant de 62 951 milliers d'euros.

Par ailleurs, la valeur estimative des T.I.A.P. est la suivante :

(en milliers d'euros)	A l'ouverture de l'exercice			A la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Portefeuille évalué :						

Au cours de bourse moyen	491 967	490 874	1 271 444	914 158	914 158	2 153 953
Au prix de revient (1)	229 974	158 464	158 464	27 434	18 876	18 876
Total	721 941	649 339	1 429 908	941 593	933 035	2 172 829

(1) Dans un souci de prudence, tous les investissements non cotés sont retenus au prix de revient net de provisions.

La variation du portefeuille de T.I.A.P. s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	Valeur comptable nette	Valeur estimative
A l'ouverture de l'exercice	649 339	1 429 908
Acquisition de l'exercice	439 575	439 575
Cession de l'exercice (en prix de vente)	-193 233	-193 233
Moins-values sur cessions de titres détenus au début de l'exercice	-69 023	-69 023
Plus-values sur cessions de titres détenus au début de l'exercice	24 484	24 484
Variation de la provision pour dépréciation du portefeuille	73 141	
Variation des plus-values ou moins-values latentes		532 368
Autres flux (1)	8 750	8 750
A la clôture de l'exercice	933 035	2 172 829

(1) Les autres flux reflètent les mouvements sur les prêts de titres Pearson Plc en valeurs nettes.

S'agissant des T.I.A.P, les principales acquisitions de l'exercice pour 440 millions d'euros concernent essentiellement le renforcement dans Danone pour 425 millions d'euros et les appels de fonds des fonds d'investissement pour 10 millions d'euros. Les cessions de l'exercice concernent essentiellement le prix de cession des fonds d'investissement pour 182 millions d'euros et Pearson Plc pour 9 millions d'euros.

Note 3 – Créances et dettes

- Créances :

(en milliers d'euros)	Montant brut	Dont à moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Actif immobilisé :	303 232	303 118	114	
Créances rattachées aux participations	174 786	174 786		
Créances rattachées aux T.I.A.P.	128 124	128 010	114	
Prêts	322	322		
Actif circulant :	25 200	25 200		
Impot sur les sociétés	15 196	15 196		
Autres créances	10 004	10 004		
Total	328 432	328 318	114	

Les créances rattachées aux participations sont principalement composées des avances consenties à Legendre Holding 11 dans le cadre de l'investissement dans Air Liquide pour 159 millions d'euros et à Eurazeo Real Estate Lux dans le cadre de l'investissement dans Colyzeo pour 12 millions d'euros. Les créances rattachées aux T.I.A.P concernent essentiellement le solde des prix de cession à recevoir suite à la cession des fonds d'investissement de type limited partnership.

- Dettes :

(en milliers d'euros)	Montant brut	Dont à moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	428 441	3 441		425 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 301	11 301		
Dettes fiscales et sociales	12 410	12 410		
Autres dettes	230 212	230 212		

Total	682 365	257 365	425 000
-------	---------	---------	---------

Eurazeo a mis en place, le 26 janvier 2006 une ligne de crédit confirmée d'un montant total de 1 milliard d'euros de maturité cinq ans, avec deux options d'extension d'un an chacune, dont 425 millions d'euros ont été tirés au 31 décembre 2006 pour financer le renforcement dans Danone pour un montant équivalent.

Le poste autres dettes est constitué au 31 décembre 2006 principalement des comptes courants des filiales dans le cadre des conventions de trésorerie groupe.

Note 4 – Trésorerie :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable 31/12/2005	Acquisitions	Cessions	Valeur comptable 31/12/2006	Valorisation au 31/12/2006
Titres de placement	1			1	1
Instrument de trésorerie	1 428 058	9 520 788	-10 696 471	252 376	253 369
Intérêts courus	1 832	522	-1 832	522	522
Valeurs mobilières de placement	1 429 891	9 521 310	-10 698 303	252 899	253 892
Disponibilités	12 848	10 523	-12 848	10 523	10 523
Actions propres	2 351		-204	2 147	39 935
Total	1 445 090	9 531 833	-10 711 355	265 569	304 350

Pour le placement de sa trésorerie, la Société utilise essentiellement des titres de créances négociables et des Sicav. Le poste instrument de trésorerie comprend pour 119 239 milliers d'euros de placements à taux fixe swapés contre EONIA, comptabilisés comme des produits synthétiques à échéance 2007. Le poste actions propres est constitué de 382 170 actions Eurazeo qui représentent 0,74 % du capital social. Ces actions sont conservées en vue de servir certains plans de stock options. Les options levées au cours de l'exercice ont généré un produit exceptionnel de 11,55 millions d'euros.

Note 5 – Capitaux propres (en milliers d'euros) :

Capitaux propres au 31 décembre 2005	50 569 344 actions	2 909 589
Distribution d'un dividende ordinaire au titre de l'exercice		-49 435
Distribution exceptionnelle de réserves		-296 607
Distribution relative aux actions propres		5 648
Augmentation de capital par levées d'options	394 429 actions	15 655
Annulations d'actions propres (1)	-1 782 662 actions	-142 895
Attribution d'actions gratuite	2 471 728 actions	-
Taxe exceptionnelle de 2,5% sur le virement de la réserve spéciale des plus-values à long terme		-7 692
Résultat de l'exercice au 31 décembre 2006		241 560
Capitaux propres au 31 décembre 2006	51 652 839 actions	2 675 822

(1) Annulations de 1 134 783 actions le 13 février 2006 et de 647 879 actions le 12 décembre 2006.

Au 31 décembre 2006, les actionnaires connus détenant 5% au moins des actions ou des droits de vote d'Eurazeo, sont :

(en pourcentage)	du capital	des droits de vote	des droits de vote avec auto-contrôle
S.C Haussmann Percier et affiliés	23,6	33,0	32,8
Crédit Agricole	16,1	22,5	22,4

Groupe UBS Warburg	16,2	11,3	11,3
--------------------	------	------	------

Par courrier du 24 janvier 2007, la société UBS AG, agissant pour son compte et celui de clients, a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 janvier 2007, à la suite d'une cession d'actions, les seuils de 15% du capital et de 10% des droits de vote de la société Eurazeo et détenir 5 600 457 actions Eurazeo représentant autant de droits de vote, soit 10,84% du capital et 7,55% des droits de vote.

Note 6 – Provisions pour risques et charges :

(en milliers d'Euros)	31/12/2005	Dotations	Reprises		31/12/2006
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour risques liés aux investissements	-5 000	-400	4 800		-600
Autres provisions pour risques	-5 880	-18	902	4 343	-653
Provisions pour charges	-353				-353
Total	-11 233	-418	5 702	4 343	-1 605

Sur l'exercice, un complément de provision pour risques liés aux investissements a été constaté à hauteur de 0,4 million d'euros et la provision d'ouverture a été reprise à hauteur de 4,8 millions d'euros. La provision résiduelle, soit 0,6 million d'euros, correspond aux risques de valorisation, tels qu'ils peuvent être appréhendés en fin d'exercice.

Les autres provisions pour risques, correspondent à des litiges en cours, provisionnés par prudence.

Note 7 – Produits courants :

(en milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Catroux (1)	138 188	
Immobilière Bingen (2)	8 485	76 365
Bluebirds Participations (3)	12 147	73 739
RedBirds Participations (3)	8 032	2 751
Autres	6 692	4 735
Revenus des titres de participation	173 544	157 590
Danone	22 909	13 117
Pearson Plc	117	4 391
Veolia environnement	7 451	5 961
Autres	668	3 374
Revenus des T.I.A.P.	31 145	26 842
Revenus des valeurs mobilières de placement	7 785	9 182
Revenus immobiliers	57	439
Autres produits	20 409	45 419
Total	232 941	239 472

(1) Remontée de la plus-value réalisée lors de la cession de Terreal.

(2) Remontée de la distribution de la société ANF

(3) Remontée de la distribution de la société Eutelsat Communications.

Note 8 – Charges courantes :

(en milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Charges de personnel	-13 664	-13 881
Impôts, taxes et versements assimilés	-2 735	-1 819
Autres achats et charges externes	-13 487	-9 089
Charges financières	-14 896	-13 925
Total	-44 783	-38 714

Les charges courantes s'élèvent à 44 783 milliers d'euros au 31 décembre 2006 contre 38 714 milliers d'euros au 31 décembre 2005. L'augmentation constatée provient essentiellement des commissions, des intérêts sur emprunts, les charges de personnel ayant légèrement diminué par rapport à l'exercice 2005.

Note 9 – Cessions de valeurs mobilières de placement :

(en milliers d'euros)	Du 01/01/2006 au 31/12/2006	Du 01/01/2005 au 31/12/2005
Produits nets de cessions sur Sicav	16 228	2 765
Produits nets de cessions sur titres de placement		
Total	16 228	2 765

Note 10 – Cessions d'immobilisations financières :

(en milliers d'euros)	Prix de cession	Prix d'achat	Plus ou moins values brutes
Plus-values	160 330	-131 971	28 359
Jupiter	13 582	-8 930	4 652
Pragma	9 532	-6 433	3 099
Welsh Carson 9	2 784	-571	2 213
General Atlantic Partners L.Ps	3 642	-1 575	2 067
Welsh Carson 8	2 558	-570	1 988
Central Capital Investors II LP	4 057	-2 352	1 705
Partenaires MIDCAP	4 649	-2 971	1 678
Index Ventures II	8 352	-6 733	1 619
Alven II	3 397	-1 907	1 489
Meritech II	7 348	-6 567	780
Lazard Technology Partners II LP	2 317	-1 549	768
LF Strategic II	44 687	-44 414	272
Perseus 2000	489	-226	263
Autres Titres	-52 936	-47 171	5 765
Moins-values (1)	78 062	-147 098	-69 036
Pearson Plc	9 200	-17 848	-8 648
Lazard Technology Partners L.P.	5 680	-14 035	-8 356
Kiwi	1 940	-9 963	-8 022
Viventures	63	-7 480	-7 418
Centre Capital Investors II L.P.	1 651	-6 428	-4 777
Alta BioPharma Partners II L.P.	3 509	-7 500	-3 991
Lazard Technology Partners II L.P.	9 692	-13 356	-3 664
Perseus 2000	4 622	-7 803	-3 182
Yosma	639	-3 558	-2 919
Alta BioPharma Partners L.P.	497	-3 151	-2 655
Welsh Carson 9	9 857	-12 483	-2 625
Weslh Carson 8	4 923	-7 516	-2 592
Argos II	4 579	-6 781	-2 201
Prudentia	1 761	-3 236	-1 475
Meritech Capital Partners L.P.	1 606	-2 973	-1 367
Amadeus	5 506	-6 673	-1 167
Infogrames Entertainment (Obligations)	1 920	-3 060	-1 141
Jerusalem Ventures Partners L.P.	162	-1 017	-855
Centre Capital Investors L.P.	1 430	-2 278	-848
Baker Communications Fund II L.P.	4 615	-5 404	-789

Autres titres	4 210	-4 557	-346
Total	238 392	-279 069	-40 677

(1) Les moins-values sur titres font l'objet de reprises de provisions détaillées dans la note 11.

Note 11 – Dotations et reprises de provisions sur immobilisations financières et exceptionnelles :

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises
Lazard Technology Partners L.P.		7 793
LF Strategic Realty Investors II L.P.		7 619
F.C.P.R. Viventures		7 345
Kiwi II Ventura		7 148
Lazard Technology Partners II L.P.		5 510
Perseus 2000 L.L.C.		3 393
Argos II		3 058
Yozma II		2 907
Welsh Carson Anderson & Stowe VIII L.P.		2 659
Alta BioPharma Partners II L.P.		2 433
Amadeus II		2 311
MeriTech Capital Partners L.P.		2 227
Centre Capital Investors L.P.		2 185
Centre Capital Investors II L.P.		1 986
MeriTech Capital Partners II L.P.		1 656
Baker Communications Fund II L.P.		1 553
Alta BioPharma Partners L.P.		1 113
Prudentia		869
Jerusalem Venture Partners L.P.		815
Welsh Carson Anderson & Stowe IX L.P.		790
Baker Communications Fund L.P.		470
General Atlantic Partners L.P.s	- 2606	259
Jupiter Partners L.P.		2
Lazard Capital Partners L.L.C.	-451	
Signal Equity Partners II	-93	
Sous-total fonds d'investissement	-3 149	66 100
Pearson Plc		9 098
Infogrames Entertainment (Obligations)		1 093
Sous-total T.I.A.P. investissements directs		10 191
France Asie Participations		4 799
Catroux	-1 417	
Sous-total participations	-1 417	4 799
Provisions actions propres	-1	
Provisions pour risques	-418	10 046
Total	-4 986	91 135

Note 12 – Entreprises Liées :

(en milliers d'euros)	Participations	Créances rattachées à des participations	Autres Titres Immobilisés	Prêt	Autres dettes	Autres Produits Financiers	Produits des participations	Charges Financières
France Asie Participations	28 046				20 797			572

Fraikin Groupe	67 016		32 849			327		
Bluebirds Participations	91 389						12 147	
Groupe B&B Hotels	51 316	3 752	81 360			3 298		
Catroux	38 994			320	35 538		138 188	2 579
RedBirds France	42 723						7 499	
RedBirds Participations	4 663						533	
Immobilière Bingen	17 863				42 024		8 485	1 173
Legendre Holding XI	37	158 694				3 025		
Eurazeo Real Estate Lux	72 548	12 022						
Ray France Investment	463 773				1 013			
Europcar Groupe	681 020							
Legendre Holding 15	50 005				50 619			684
Total	1 609 393	174 468	114 209	320	149 991	6 649	166 853	5 009

Note 13 – Effectif moyen et rémunérations des dirigeants :

Rémunérations des dirigeants :

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Rémunérations allouées aux membres du Directoire	4 340	3 988
Jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance	584	581

Effectif moyen :

	31/12/2006	31/12/2005
Effectif moyen	43	44

Note 14 – Impôt :

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Sur opérations de gestion		
Impôt français :		
Taux de droit commun	-3 967	-3 541
Plus-values à long terme		
Impôt américain prélevé sur le résultat de source américaine de Lazard L.L.C		19
revenant à Eurazeo		
Majoration d'impôt liée à la contribution de 1,5%		-58
Majoration d'impôt liée à la contribution de 3,3%	-126	-125
Sous-total	-4 093	-3 705
Sur opérations financières		
Impôt au taux de droit commun	-8 241	-12 507
Plus ou moins values à long terme		-9 002
Majoration d'impôt liée à la contribution de 1,5%		-289
Majoration d'impôt liée à la contribution de 3,3%	-261	-621
Sous-total	-8 503	-22 419
Sur opérations exceptionnelles		
Impôt au taux de droit commun	-7 271	-6 110
Majoration d'impôt liée à la contribution de 1,5%		-92
Majoration d'impôt liée à la contribution de 3,3%	-226	-198
Sous-total	-7 497	-6 400
Total	-20 093	-32 524

La charge d'impôt est comptabilisée en fonction des bases fiscales propres à chaque niveau de résultat. Eurazeo a constitué un groupe fiscal depuis le 1er janvier 2001.

Les résultats des sociétés intégrées au 31 décembre 2006 se présentent comme suit :

Sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration (en milliers d'euros)	31/12/2006
La Mothe	476
Eurazeo Partners	-4
Catroux	2 631
Immobilière Bingen	- 2276
Ray France Investment	27
Legendre Holding 11	-1 569
Legendre Holding 12	-2
Legendre Holding 13	-2
Rue Impériale Immobilier	-2

Chacune de ces sociétés comptabilise la charge d'impôt comme si elle n'était pas intégrée.

Le bénéfice d'intégration fiscale jugé temporaire (déficits générés par les filiales susceptibles d'être utilisés ultérieurement, plus values internes en sursis d'imposition...) est neutralisé au niveau de la société mère et n'est donc pas constaté en résultat.

Au 31 décembre 2006, le groupe intégré formé par Eurazeo et ses filiales ne dispose plus de déficit reportable.

Note 15 – Engagements hors bilan – Procédure d'inventaire des engagements hors bilan : L'ensemble des contrats d'Eurazeo est soumis au service juridique qui répertorie les engagements qui en résultent. Le service juridique et le service comptabilité font une analyse croisée des informations qu'ils reçoivent et établissent conjointement une liste des engagements hors bilan.

L'ensemble des engagements significatifs d'Eurazeo selon les normes comptables en vigueur, à l'exception des engagements liés à des pactes d'actionnaires couverts par une obligation de confidentialité, sont décrits ci-après :

- Le montant des engagements hors bilan liés aux engagements d'investissement déjà pris par Eurazeo et ses filiales s'élève au 31 décembre 2006 à 4,4 millions d'euros contre 28,8 millions d'euros au 31 décembre 2005.

- Eurazeo, au travers de Eurazeo Real Estate Lux, s'est engagée à investir 78,0 millions d'euros dans le fonds Colyzeo, fonds immobilier créé en partenariat avec Colony Capital. A ce titre l'engagement résiduel au 31 décembre 2006 s'élève à 16,1 millions d'euros. Eurazeo, au travers de Eurazeo Real Estate Lux, s'est engagée à investir 150,0 millions d'euros dans le fonds en création Colyzeo II.

- Eurazeo s'est également engagée à investir 25 millions d'euros dans le fonds Eurazeo Co-Investments Partners. Au 31 décembre 2006, l'engagement résiduel est de 20,9 millions d'euros compte tenu des appels de fonds versés au titre de l'exercice 2006. Dans le cadre des accords relatifs au fonds Eurazeo Co-Investments Partners SCA et Eurazeo Co-Investments Partners B SCA, Eurazeo s'est engagé à permettre à ces fonds de participer à chaque nouvel investissement d'Eurazeo à hauteur de (16,67%) 20/120ème de l'investissement en fonds propres effectués par Eurazeo et le fonds.

- Le 24 mars 2005, Eurazeo a donné une garantie à Colyzeo Capital LLC d'un montant maximum de 35 millions d'euros afin de garantir les engagements d'Eurazeo Real Estate Lux pendant la durée du Partnership Agreement Colyzeo Capital LLC.

- Le 26 janvier 2006, Eurazeo a obtenu un accord de financement d'un milliard d'euros sur 5 ans avec deux options d'extension chacune, auprès d'un syndicat de banques. Au 31 décembre 2006, 425 millions d'euros étaient tirés. L'engagement reçu d'Eurazeo s'élève à 575 millions d'euros.

- Promesses de vente consenties à Investco 1 Bingen et à Investco 2 Bingen :

Par analogie avec les pratiques habituelles des fonds d'investissement, Eurazeo a mis en place un mécanisme de "co-investissement" au bénéfice des membres du Directoire et des équipes d'investissement. A cet effet, pour les investissements 2003 et 2004, Eurazeo a consenti à Investco 1 Bingen et à Investco 2 Bingen (sociétés civiles contrôlées par les bénéficiaires) des promesses de vente permettant à ces sociétés d'acquérir, au même prix de revient initial qu'Eurazeo, des actions des holdings de chacune des sociétés Fraikin, Eutelsat et Terreal représentant respectivement pour Investco 1 Bingen et pour Investco 2 Bingen 5% et 2,9855 % du nombre de titres détenus par Eurazeo dans ces holdings.

En contrepartie des engagements d'Eurazeo au titre de ces promesses de vente, Investco 1 Bingen et Investco 2 Bingen ont versé à Eurazeo un montant correspondant à la valeur de marché des options résultant de ces promesses.

Aux termes des accords conclus entre Eurazeo et Investco 1 Bingen et Investco 2 Bingen, ces dernières pourront bénéficier, au prorata de la participation acquise en exécution des options d'achats précitées, de l'éventuelle plus-value globale nette réalisée sur les investissements concernés lors de la cession du dernier investissement. La plus-value constatée est dès lors comptabilisée nette de la rétrocession aux bénéficiaires.

L'admission d'un investissement sur un marché réglementé français ou étranger peut être assimilée à une cession.

Eurazeo devra d'abord bénéficier d'un rendement minimum préférentiel de 6% par an ("hurdle") sur la somme des trois investissements, avant que Investco 1 Bingen et Investco 2 Bingen ne puissent exercer les options acquises.

Le droit de Investco 1 Bingen et Investco 2 Bingen sur les plus-values éventuelles sera en tout état de cause liquidé (i) au 1er janvier 2009 ou (ii) dans l'hypothèse d'un changement de contrôle d'Eurazeo. Dans ces hypothèses, la valorisation des participations non encore cédées par Eurazeo serait déterminée sur la base d'un prix de marché.

Le Conseil de Surveillance du 13 décembre 2005 a examiné le principe d'un programme de "co-investissement" pour les membres du Directoire et pour les membres des équipes d'investissement, portant sur les investissements réalisés ou à réaliser par Eurazeo entre 2005 et 2008. Les modalités de ce programme ont été précisées et approuvées lors du Conseil de Surveillance du 19 février 2006. Il repose sur un mécanisme similaire au précédent programme, selon les modalités suivantes :

- les principaux termes du contrat initial (concernant les investissements 2003) et de son avenant (concernant les investissements réalisés en 2004) sont repris pour les investissements d'Eurazeo au titre de la période de quatre ans 2005-2008.

- Le partage de l'éventuelle plus-value n'interviendra qu'après que le bénéfice net réalisé sur les investissements de cette période ait garanti à Eurazeo un rendement préférentiel de 6%.

- Le droit sur les plus-values éventuelles sera en tout état de cause liquidé au plus tard le 31 décembre 2012 ou en cas de changement de contrôle d'Eurazeo.

- Le montant total des promesses de vente consenties par Eurazeo aux membres du Directoire est fixé à un pourcentage représentant 5% de la participation détenue par Eurazeo. Le montant total des promesses de vente consenties l'équipe d'investissement peut représenter au plus 5% de cette participation.

- Dans le cadre de la cession des actions Sandinvest, Eurazeo a donné :

1°) une garantie au profit de l'acquéreur qui porte principalement sur les éléments suivants :

a) Garantie de passif destinée à couvrir les risques généraux, plafonnée (i) à 1 034 milliers d'euros jusqu'au 3 juin 2008, pouvant être ramenée à 804 milliers d'euros après recours auprès des cédants minoritaires, (dont 402 milliers d'euros sont d'ores et déjà sous séquestre), puis (ii) à 517 milliers d'euros jusqu'au 3 juin 2010 pouvant être ramenée à 402 milliers d'euros après recours auprès des cédants minoritaires (dont 201 milliers d'euros seront conservés sous séquestre jusqu'à l'extinction de la garantie).

Durée : (i) jusqu'au 3 juin 2010 (ou toute date antérieure correspondant à la prescription) pour tous risques fiscaux, sociaux et douaniers (ou prescription si plus tôt), (ii) jusqu'au 3 juin 2007 pour tous autres risques.

b) Garantie de passif destinée à couvrir des risques spécifiques, plafonnée à 1 099 milliers d'euros, pouvant être ramenée à 854 milliers d'euros après recours auprès des cédants minoritaires (dont 322 milliers d'euros sont d'ores et déjà sous séquestre).Durée : jusqu'au 3 juin 2010.

c) Garantie de passif destinée à couvrir les risques liés aux fusions des holdings Sandinvest, Sandinco et SCCC : cette garantie ne se traduit pas par un engagement hors bilan supplémentaire mais permet à l'acquéreur, en cas de révélation d'un risque lié aux fusions, d'appeler la garantie à hauteur du montant cumulé des plafonds des garanties générales (cf. a)) et des garanties spécifiques (cf.b)).

2°) Une garantie de passif au profit des acquéreurs de Chantemur Centrale, destinée à couvrir essentiellement les risques liés au détournement Chantemur, d'un montant de 2 millions d'euros et ce, jusqu'au 3 juin 2009.

En cas de mise en jeu de cette garantie, Eurazeo pourra se retourner contre les autres garants solidaires afin de limiter son engagement à sa quote-part de 339 milliers d'euros.

- Dans le cadre de la cession des actions de la Compagnie de Gérance Foncière, Eurazeo a donné une garantie de passif pour un montant maximal de 300 milliers d'euros jusqu'au 31 décembre 2007 au profit de l'acquéreur.

- Eurazeo a souscrit un contrat d'assurances collectives le 19 janvier 2000 avec effet au 1er janvier 1999 visant à couvrir les indemnités qu'elle devra verser lors du départ à la retraite de ses salariés, au titre des obligations découlant de la convention collective nationale des Banques.

Les engagements liés aux indemnités de départ à la retraite ne donnent pas lieu, par conséquent à constitution de provision et ne sont pas pris en compte dans les engagements hors bilan. Le montant de la cotisation de l'exercice 2006 s'élève à 35 milliers d'euros.

- Groupe B&B Hotels

Dans le cadre de son investissement dans le groupe B&B, Eurazeo et les cadres dirigeants de Groupe B&B Hotels se sont consentis des promesses d'achat et de vente d'actions portant sur les actions qu'ils détiennent dans les sociétés Dirinvest 1 et Dirinvest 2, ces sociétés étant elles-mêmes actionnaires de Groupe B&B Hotels. Ces promesses peuvent être exercées par Eurazeo ou par les bénéficiaires notamment s'ils cessent toutes fonctions au sein de groupe B&B avant le 1er août 2012.

- Fraikin

- Dans le cadre de son investissement dans Fraikin Groupe, Eurazeo a consenti aux cadres dirigeants de Fraikin des promesses d'achat et de vente d'actions portant sur les actions qu'ils détiennent dans la société Managinvest, cette société étant elle-même actionnaire de Fraikin Groupe. Ces promesses peuvent être exercées par Eurazeo ou par les bénéficiaires notamment en cas d'évènement de liquidité ou s'ils cessent toutes fonctions au sein de Fraikin Groupe.

- Le 7 décembre 2006, Eurazeo s'est engagée à céder la totalité de sa participation dans Fraikin Groupe à CVC Capital Partners pour 1,35 milliard d'euros, soit un prix par action de 14 euros

- Eutelsat

- En vertu du pacte d'actionnaires signé avec les autres actionnaires de BlueBirds Participations SA, Eurazeo s'est engagée à conserver la majorité du capital de BlueBirds Participations SA.

- Le 7 décembre 2006, Eurazeo s'est engagée à céder la totalité de sa participation dans Eutelsat Communications, via les sociétés BleuBirds Participations et RedBirds Participation à la Caisse des Dépôts et Consignations pour 862,7 millions d'euros, soit un prix par action de 15,70 euros.

- ANF

Dans le cadre du prêt de 100 millions d'euros souscrit par sa filiale Immobilière Bingen, Eurazeo s'est engagée à conserver directement au moins 95 % du capital et des droits de vote d'Immobilière Bingen et indirectement, par l'intermédiaire d'Immobilière Bingen, au moins 75 % du capital et des droits de vote d'ANF.

- Europcar

Dans le cadre de son investissement dans le groupe Europcar, Eurazeo et les cadres dirigeants du groupe Europcar se sont consentis des promesses d'achat et de vente portant sur les actions qu'ils détiennent dans la société Eureka Participation ; cette société étant elle-même actionnaire d'Europcar Groupe SA. Ces promesses peuvent être exercées par Eurazeo ou par les bénéficiaires notamment s'ils cessent d'exercer leurs fonctions au sein du groupe Europcar avant le 31 mai 2009.

- Nantissement d'actifs de l'émetteur (immobilisations incorporelles, corporelles et financières)

Néant

Tableau récapitulatif des engagements hors bilan donnés :

En millions d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Cautions de contre-garantie sur marchés		
Créances cédées non échues (bordereaux Dailly, ...)		
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles		
Avals, cautions et garanties données	38,7	38,7
Autres engagements donnés		
Colyzeo et Colyzeo 2 (1)	166,1	35,6
Fonds d'investissement	4,4	28,8
Eurazeo Co-Investment Partners	20,9	

Tableau récapitulatif des engagements hors bilan reçus :

En millions d'euros	31/12/2006 (1)	31/12/2005
Cautions de contre-garantie sur marchés		
Créances cédées non échues (bordereaux Dailly, ...)		
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles		
Avals, cautions et garanties reçues	1,7	1,7
Autres engagements reçus	575,0	

Filiales et participations
(En milliers d'euros)

Date de clôture des exercices de référence : 31 décembre 2006	Capital	Capitaux propres autres que le capital hors résultat	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes comptabilisés au cours du dernier exercice	Observations (1)
				Brute	Nette						
Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital :											
Filiales (50% au moins du capital détenu)											
France Asie Participations, 3, rue Jacques Bingen, 75017 Paris Siret : 40309412100023	16 727	5 464	96,5	28 046	27 594			938	6 701		30/06/2006
S.F.G.I., 23, rue de l'Arcade, 75008 Paris Siret : 54209907200010	3 813	3 012	94,7	3 386	3 386			7	-143		31/12/2005
Catroux 32, rue de Monceau 75008Paris Siret : 45054065300018	26 093	9 457	100,0	38 994	37 577	320		2 641	1 749	138 188	
BlueBirds Participations 25, rue Philippe II L-2340 Luxembourg	1 911	71 383	65,6	91 389	91 389			18 762	18 605	12 147	
Eurazeo Real Estate 25, rue Philippe II L-2340 Luxembourg	13	71 760	100,0	72 548	72 548	12 022			-301		
RedBirds France 32, rue de Monceau 75008 Paris Siret : 45122927200013	27 181	-6 139	92,0	42 723	42 723			8 775	8 696	7 499	

Fraikin Groupe	122 400	43 135	54,8	67 016	67 016			1 881	45 962		31/03/2006
Tour Winterthur											
92 085 Paris La Défense Siret 43769014200041											
Groupe B&B Hotels 5 rue Colbert	61 650	-9462	83,2	51 316	51 316			1 628	-8 456		
29 200 Brest Siret 48334161600017											
RayFrance Investment 32, rue de Monceau 75008 Paris Siret 47989812400017	488 130	2 616	95,0	463 773	463 773			43	25		
Immobilière Bingen 32, rue de Monceau 75008 Paris Siret 45123506300018	17 863	1 877	100,0	17 863	17 863			1 222	-2 277	8 485	
Europcar Groupe Le Mirabeau – 5/6 place des frères Montgolfier 78280 Guyancourt Siret 48909990300028	778 385	3 216	87,5	681 020	681 020			2 181	-58 963		
Legendre Holding 15 32, rue de Monceau 75008 Paris Siret : 48967946600017	50 005		100,0	50 005	50 005			695	597		
Participations (10% à 50% du capital détenu)											
LT Participations 99/101 rue de l'Abbé Groult 75015 Paris Siret 34510194300032	124	1 549	19,0	18 980	18 980				-199		31/12/2005
Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1% du capital :											
Filiales non reprises ci-dessus											
a) dans les sociétés françaises				1 822	1 822						
b) dans les sociétés étrangères											
Participations non reprises ci-dessus											
a) dans les sociétés françaises				1 684	1 684						
b) dans les sociétés étrangères											

(1) Exercice clos le

B. – Comptes consolidés qui seront soumis à l'assemblée**générale mixte du 3 mai 2007.****I. – Bilan consolidé au 31 décembre 2006**

(En milliers d'euros)

Actif	Notes	31/12/2006 net	31/12/2005 retraité* net
Ecarts d'acquisition	1	1 200 469	305 306
Immobilisations Incorporelles	2	33 909	34 757
Immobilisations Corporelles	3	264 220	1 041 435
Immeubles de Placement	4	678 291	474 495
Participations dans les entreprises associées	5	610 440	805 628
Actifs disponibles à la vente	5	2 630 364	1 650 903
Autres actifs non courants	13	10 694	-
Actifs d'impôt différé	20	48 240	21 815
Total des actifs non courants		5 476 627	4 334 339
Stocks		10 569	3 513
Clients et autres débiteurs	6	876 071	202 677
Actifs d'impôt exigibles	6	44 133	13 588
Actifs disponibles à la vente	5	153 393	24 912
Flotte de véhicules	6	2 168 196	-
Autres actifs	15	39 685	5 780
Actifs financiers de gestion de trésorerie	7	62 181	323 913
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	469 115	1 204 719
Total des actifs courants		3 823 343	1 779 102
Actifs détenus en vue de la vente	8	1 583 421	-
Total		10 883 391	6 113 441

* Prise en compte de l'amendement à la norme IAS 19

Passif et capitaux propres	Notes	31/12/2006	31/12/2005 retraité*
Capital émis		157 542	154 237
Primes liées au capital		122 181	252 183
Réserves de juste valeur		1 397 083	862 196
Réserves de couverture		20 685	851
Réserves sur stock options		7 447	3 590
Réserves de conversion		3 468	21 078
Titres d'autocontrôle		-2 509	-85 798
Résultats accumulés non distribués		2 841 356	2 870 573
Capitaux propres – Part du Groupe	9	4 547 253	4 078 910
Intérêts minoritaires	9	308 994	216 780
Fonds propres		4 856 247	4 295 690
Provisions	10	1 403	-
Passifs liés aux avantages au personnel	10 – 11	65 629	4 360
Emprunts et dettes financières	12	1 448 067	1 008 698
Passifs d'impôt différés	20	200 206	314 812
Total des passifs non courants		1 715 305	1 327 870
Provisions - part à moins d'un an	10	45 644	45 035
Passifs liés aux avantages au personnel – à moins d'un an	10 – 11	5 791	566
Dettes d'impôt exigibles	15	63 092	69 547
Fournisseurs et autres créditeurs	14	693 997	185 232
Autres passifs	15	233 692	187 551

Concours bancaires courants et part des emprunts à moins d'un an	12	2 136 480	1 950
Total des passifs courants		3 178 696	489 881
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	8	1 133 143	-
Total		10 883 391	6 113 441

* Prise en compte de l'amendement à la norme IAS 19

II. – Compte de résultat consolidé

(En milliers d'euros)

	Notes	2006	2005 retraité
Produits de l'activité ordinaire	17	1 889 147	689 737
Autres produits de l'activité	17	301 097	804 393
Achats consommés	17	-206 988	-84 809
Impôts et taxes	17	-50 390	-28 976
Charges de personnel	17-18	-350 395	-139 698
Charges externes	17	-834 653	-137 772
Dotations aux amortissements	17	-254 052	-182 833
Dotations ou reprises de provisions	17	-16 160	1 137
Variation de stocks de produits en cours et de produits finis	17	4	
Autres produits et charges d'exploitation	17	12 215	-5 461
Résultat opérationnel courant		489 825	915 718
<i>dont économie d'amortissements liée à l'application d'IFRS 5</i>		<i>15 847</i>	
Autres produits et charges opérationnels	17	-7 489	-14 218
Résultat opérationnel		482 336	901 500
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	19	8 562	7 873
Coût de l'endettement financier brut	19	-162 123	-94 962
Coût de l'endettement financier net	19	-153 561	-87 089
Autres produits et charges financiers	19	-11 425	12 255
Quote-part dans le résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5	101 081	53 201
Charge d'impôt	20	-67 602	-46 445
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		350 829	833 422
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		350 829	833 422
Intérêts minoritaires	9	45 601	132 835
Résultat part du groupe		305 228	700 587
Résultat par action	21	6.08	13.99
Résultat dilué par action	21	6.04	13.80

III. – Etat des produits et des charges comptabilisés

Un nombre important de normes et d'interprétations imposent ou permettent que certains profits et pertes soient comptabilisés directement en tant que variation des capitaux propres. En particulier, Eurazeo a choisi de comptabiliser directement la totalité des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies en capitaux propres, en application de l'amendement d'IAS 19 applicable à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2006. Ainsi, l'état des charges et produits comptabilisés se détaille comme suit :

En milliers d'euros	2006	2005
Résultat net de la période	350 829	833 422
Reconnaissance des pertes et gains actuariels en capitaux propres	12 724	-7 190

Gains (pertes) avant impôt résultant de l'évaluation à la juste valeur des actifs disponibles à la vente	534 887	332 802
Effets impôt	-16 872	-45 189
Réserves de couverture	23 732	741
Réserves de conversion	-18 604	22 982
Total des produits et charges directement enregistrés dans les capitaux propres	535 866	304 146
Total des produits et charges reconnus sur la période	886 695	1 137 568
Attribuables aux actionnaires d'Eurazeo	837 847	1 003 174
Attribuables aux minoritaires	48 847	134 394

La variation des capitaux propres (part du groupe et intérêts minoritaires) est présentée en note 9 de l'annexe.

IV. – Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En milliers d'euros)

	Note	2006	2005
Flux nets de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net consolidé		350 829	833 422
Dotations nettes aux amortissements et provisions		236 883	-121 386
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		-156 079	-84 748
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés		2 760	1 728
Autres produits et charges calculés		-810	15 865
Plus et moins-values de cession		55 234	-241 431
Profits et pertes de dilution			-186 291
QP de résultats liée aux stés mises en équivalence		-101 081	-53 201
Dividendes (titres non consolidés)			-24 616
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		387 736	139 342
Coût de l'endettement financier net		153 561	87 089
Charge d'impôt		67 602	46 445
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		608 899	272 876
Impôts versés		-160 515	-6 561
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)		55 933	61 845
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		504 317	328 160
Flux nets de trésorerie liés aux investissements			
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-14 870	-4 359
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles		167	182
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-423 599	-289 508
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles		16 229	63 243
Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers non courants			
Titres de participation		-1 204 684	-1 022 099
Créances rattachées à des participations			-897
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		-514 949	-139 160
Créances rattachées aux T.I.A.P			-28 433
Autres actifs financiers non courants		-16 741	-40 638
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers non courants			
Titres de participation		26 329	1 874 874

Créances rattachées à des participations		123	114 158
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		65 229	319 737
Créances rattachées aux T.I.A.P			5 437
Autres actifs financiers non courants			147 341
Incidence des variations de périmètre			18 400
Incidence de l'application de la norme IFRS 5		-107 017	
Dividendes reçus des participations associées		29 673	24 615
Variation des prêts et avances consentis			5 769
Variation des actifs financiers de gestion de trésorerie		261 732	-323 913
Autres flux liés aux opérations d'investissement			-8 541
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-1 882 378	716 208
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement			
Sommes recues des actionnaires lors d'augmentations de capital versées par les actionnaires de la société mère			74
versées par les minoritaires des sociétés intégrées		59 855	5 162
Sommes reçues lors de l'exercice des stocks options		15 655	3 316
Rachats et reventes d'actions propres		-48 023	-111 741
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice versés aux actionnaires de la société mère		-340 392	-44 865
versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-17 833	-177 635
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		1 140 097	439 789
Remboursement d'emprunts		-27 020	-469 253
Intérêts financiers nets versés		-146 341	-103 605
Autres flux liés aux opérations de financement			-3 900
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		635 998	-462 658
Variation de trésorerie		-742 063	581 710
Trésorerie à l'ouverture		1 204 719	622 282
Incidence de la variation du cours des devises sur la trésorerie		-4 186	727
Trésorerie à la clôture (nette des comptes courants créditeurs)	7	458 470	1 204 719

V. – Annexe aux comptes consolidés

I. – Contexte général et modalités d'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe Eurazeo au 31 décembre 2006 ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont cohérents avec ceux retenus pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005 à l'exception du changement comptable décrit ci-après. L'adoption par l'Union Européenne des nouvelles normes ou des amendements de normes (précisées en note 24) n'a pas d'incidence sur les comptes consolidés du groupe Eurazeo, à l'exception de l'amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » (publiée au Journal Officiel en novembre 2005 et applicable à compter du 1er janvier 2006), introduisant une option alternative pour la comptabilisation des écarts actuariels directement dans les capitaux propres. En effet, les écarts actuariels relatifs aux contrats à prestations définies étaient auparavant comptabilisés selon la méthode du corridor. Les impacts de ce changement de méthode sont décrits en note 11.

Ainsi, toutes les normes et interprétations d'application obligatoire en 2006, ayant déjà été adoptées par l'Union Européenne, ont été appliquées dans les états financiers au 31 décembre 2006 ; en revanche, le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2006.

Ces comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire d'Eurazeo du 13 mars 2007. Ils ont fait l'objet d'un examen par le Comité d'audit du 15 mars 2007 ainsi que par le Conseil de Surveillance du 22 mars 2007.

II. – Périmètre de consolidation

1°) Périmètre de consolidation

Sociétés consolidées – Le périmètre de consolidation est présenté à la note 23 « Filiales et entreprises associées ».

Sociétés non consolidées – Les fonds « limited partnership » ou fonds communs de placement à risques ne sont pas consolidés par Eurazeo. En effet, ces fonds ne sont pas contrôlés par Eurazeo et ne remplissent pas les conditions requises pour être consolidés.

Pour les mêmes raisons, l'investissement dans Gruppo Banca Leonardo n'est pas consolidé.

Les autres participations non consolidées par Eurazeo ne présentent pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Enfin, les entités ad hoc non significatives et/ou sans activité, dont la consolidation n'aurait pas d'incidence significative sur la présentation d'une image fidèle de l'actif net, de la situation financière ou des résultats des activités du Groupe, ne sont pas consolidées.

2°) Mouvements sur le périmètre de consolidation

Entrées dans le périmètre de consolidation

Eurazeo Co-Investment Partners « ECIP » – Eurazeo a lancé un fonds de co-investissement de 500 millions d'euros ECIP, en cours de syndication au 31 décembre 2006, dans le but d'accroître sa capacité d'investissement et d'automatiser le processus de syndication des fonds propres. En élargissant les activités d'Eurazeo à la gestion pour le compte de tiers, il contribue également à développer les revenus récurrents du groupe.

Ce fonds a vocation à investir, en complément de l'investissement d'Eurazeo, à hauteur de 16,67% (soit 20/120ème) dans chaque nouvel investissement de « private equity ».

Au 31 décembre 2006, ECIP a effectué des appels de fonds auprès des « limited partners » pour un montant global de 52 millions d'euros.

Bien qu'Eurazeo ne détienne que 7,3% des intérêts d'ECIP, cette dernière (ainsi que son véhicule dédié à l'investissement Europcar), est entrée dans le périmètre de consolidation en date du 7 avril 2006, dans la mesure où la société de gestion du fonds est contrôlée par Eurazeo.

Europcar – Eurazeo a annoncé le 31 mai 2006 la réalisation de l'acquisition de 100% du capital d'Europcar auprès de Volkswagen AG pour une valeur d'entreprise de 3 083 millions d'euros.

Afin de financer cette acquisition, Eurazeo et ECIP ont investi 775 millions d'euros en fonds propres. Le solde de l'acquisition a été financé par des emprunts obligataires à hauteur de 550 millions d'euros et un programme de financement adossé à la flotte de 2,9 milliards d'euros.

Europcar est le leader européen de la location de voitures et dispose d'une flotte moyenne de plus de 220 000 voitures de tourisme et utilitaires.

- Principales données sur la transaction

Europcar Groupe S.A., créée en mars 2006 et initialement filiale à 93,55% d'Eurazeo et à 6,45% de Legendre Holding 15 (elle-même filiale à 100% d'Eurazeo), a acquis 100% des actions d'Europcar International S.A.S.U. au 31 mai 2006. Ainsi, les comptes consolidés d'Eurazeo intègrent sept mois d'activité d'Europcar International. Les actifs et passifs du groupe Europcar à la date d'acquisition se détaillent comme suit :

En millions d'euros	31/05/2006
Bilan	
Immobilisations incorporelles	3,1
Immobilisations corporelles	70,1
Autres immobilisations	8,8
Flotte de véhicules	2 480,0
Impôt différé actif	26,8
Actifs circulants	889,8
Trésorerie et équivalents	213,2
Impôt différé passif	-3,1
Dettes financières	-2 107,5
Provisions et autres dettes	-1 261,6
Actifs et passifs identifiés (valeurs comptables)	319,6
Ecart d'acquisition	962,0
Prix d'acquisition des titres	1 281,6

Le prix d'acquisition des titres inclut des frais d'acquisition à hauteur de 17,3 millions d'euros. Il n'existe pas de clause d'ajustement de ce prix.

L'affectation de l'écart d'acquisition du groupe Europcar n'est pas achevée au 31 décembre 2006. Ainsi, l'écart d'acquisition, les actifs et les passifs d'Europcar intégrés dans le groupe Eurazeo au 31 décembre 2006 sont susceptibles d'évoluer durant la période d'affectation.

Par ailleurs, le 6 juillet 2006, Eurazeo et Legendre Holding 15 ont cédé 12,12% du capital d'Europcar Groupe au véhicule dédié à cet investissement du fonds ECIP pour un montant de 94 millions d'euros. Après la prise en compte d'une augmentation de capital réservée à la société des managers, le pourcentage d'intérêt d'Eurazeo dans Europcar Groupe s'établit à 88,03% au 31 décembre 2006.

Enfin, en juin 2006, Europcar a acquis la société Keddy N.V. et a pris le contrôle de la société Ultramar, pour une valeur des titres de respectivement 22,2 et 6,5 millions d'euros. Ultramar est une société espagnole établie aux Baléares, qui permettra à Europcar de développer son activité dans cette région. Keddy est une société de location belge.

- Données consolidées d'Europcar Groupe

Europcar Groupe a contribué au chiffre d'affaires et au résultat du Groupe à concurrence respectivement de 945 millions d'euros et de 21,5 millions d'euros pour la période comprise entre le regroupement d'entreprise et le 31 décembre 2006. Si l'acquisition avait eu lieu au 1er janvier 2006, Europcar Groupe aurait contribué à hauteur de 1 469 millions d'euros au chiffre d'affaires consolidé d'Eurazeo et à hauteur de 25,4 millions d'euros au résultat net consolidé, compte tenu de frais d'endettement dès le 1er janvier 2006 (dette d'acquisition).

Actifs détenus en vue de la vente

Fraikin Groupe – Eurazeo a annoncé le 7 décembre 2006 la cession du groupe Fraikin à CVC Partners pour une valeur d'entreprise de 1 350 millions d'euros, correspondant à un prix par action de 14 euros. Le produit global de cette cession s'élève à 342 millions d'euros (soit 3,4 fois l'investissement initial et un TRI supérieur à 37%) et n'a été constaté qu'au 15 février 2007 (date du « closing »). En effet, au 31 décembre 2006, la transaction restait soumise aux autorisations des autorités de la concurrence.

En conséquence, en conformité avec la norme IFRS 5, les actifs et passifs de Fraikin Groupe ont été reclassés à compter du 7 décembre 2006 en « Actifs détenus en vue de la vente » et en « Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente », la cession étant devenue hautement probable. Par ailleurs, Eurazeo a cessé d'amortir les actifs non courants de ce groupe d'actifs à compter de cette même date. L'impact de ce retraitement sur le résultat consolidé s'est élevé à 10,4 millions d'euros (net d'impôt).

Eutelsat Communications – Eurazeo a annoncé le 7 décembre 2006 la signature d'un accord de cession de ses actions Eutelsat Communications à la Caisse des dépôts et consignations, pour un prix de 15,70 euros par action, soit un produit de cession de 614 millions d'euros pour Eurazeo et un TRI de 59%.

Au 31 décembre 2006, cette transaction était soumise à la condition suspensive de l'obtention préalable des autorités de la concurrence. Néanmoins, suite à cet accord, la participation dans Eutelsat Communications a été classée en « Actifs détenus en vue de la vente », dans la mesure où la vente a été jugée hautement probable. Ainsi, conformément à IAS 28, § 14, cette participation est évaluée conformément à IFRS 5, la cession étant devenue hautement probable.

La plus-value de cession des titres Eutelsat Communications sera comptabilisée à la date de transfert effectif des droits et obligations attachés à leur détention, à savoir au premier trimestre 2007.

Acquisitions postérieures à la clôture

Compte tenu des dates de « closing » (récentes ou encore à venir), les informations comptables en normes IFRS relatives à ces acquisitions ne sont pas disponibles à la date d'arrêt des comptes.

Acquisition de Vanguard par Europcar Groupe – Europcar Groupe a annoncé le 13 novembre 2006 la conclusion d'un double accord stratégique avec Vanguard Car Rental Holdings LLC, l'un des premiers loueurs de véhicules de tourisme et utilitaires sur le marché nord-américain, opérant sous les marques « National Car Rental » et « Alamo Rent A car ». Au terme de la transaction, Europcar a acquis le 28 février 2007 les activités européennes de Vanguard (« Vanguard EMEA ») pour une valeur d'entreprise de 670 millions d'euros, se positionnant ainsi comme le loueur numéro 1 au Royaume-Uni et confortant sa place de leader en Europe.

Europcar et Vanguard ont par ailleurs signé un contrat de partenariat transatlantique qui permet à Europcar d'accéder à une position de leader sur le marché mondial de la location de voitures et d'offrir à ses clients un réseau de premier plan en Amérique du Nord.

Vanguard EMEA gère une flotte de plus de 43.000 véhicules et a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de plus de 410 millions d'euros avec plus de 2 millions de contrats de location.

Acquisition de Villages Hôtel par B&B Hotels – Groupe B&B Hotels, la filiale d'hôtellerie économique du groupe Eurazeo, a annoncé le 30 janvier 2007 l'acquisition de 100% du capital de S.F.I.H. pour 231 millions d'euros, la société détenant le groupe hôtelier Villages Hôtel. Fondée dans les années 1990 et forte de plus de 59 hôtels détenus en propre, la chaîne Villages Hôtel vient renforcer la présence de B&B en France et en Allemagne.

La réalisation de cette acquisition permet au groupe B&B Hotels de rassembler plus de 170 hôtels, dont 12 en Allemagne (184 hôtels avec les franchisés) et près de 13 000 chambres dans le segment de l'hôtellerie économique, le chiffre d'affaires consolidé s'élevant à plus de 130 millions d'euros.

Prise de participation dans Financière Truck (Investissement) – Confiant dans la poursuite du développement et de la croissance de Fraikin, Eurazeo a décidé d'investir en date du 13 février 2007 dans Financière Truck (Investissement), la nouvelle structure de LBO créée par CVC dans le cadre de son acquisition de Fraikin Groupe.

Ainsi, Eurazeo et Eurazeo Co-investment Partners ont investi ensemble 58,1 millions d'euros et détiennent 19% du groupe, le solde étant détenu principalement par des fonds conseillés par CVC Capital Partners et le management.

Acquisition d'APCOA – Eurazeo a annoncé le 19 février 2007 la conclusion d'un accord avec Investcorp pour l'acquisition d'APCOA, premier opérateur européen pour la gestion de parkings, pour une valeur d'entreprise de 885 millions d'euros. La prise de contrôle sera effective après autorisation des autorités de la concurrence.

APCOA est présent dans 13 pays, principalement en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Scandinavie. Le groupe gère plus de 3 500 parkings, représentant près de 743 000 places et emploie 2 730 collaborateurs.

Opérateur de parkings de centre ville, de centres commerciaux, d'aéroports et d'hôpitaux, APCOA a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 489 millions d'euros en croissance de 7% par rapport à l'année 2005.

III. – Méthodes comptables et notes explicatives

I. – Méthodes et principes comptables

Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés – Les comptes consolidés au 31 décembre 2006 sont présentés en conformité avec les normes IAS/IFRS adoptées au 31 décembre 2006, en vue de leur application dans l'Union Européenne.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception des immeubles de placement, des instruments financiers dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à la juste valeur. Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Eurazeo et de ses filiales ou entreprises associées, préparés au 31 décembre. En ce qui concerne les filiales ou entreprises associées qui clôturent leurs comptes annuels à une autre date que le 31 décembre, l'établissement des comptes consolidés est effectué d'après une situation comptable couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre. Les états financiers des filiales et des entreprises associées sont donc préparés pour le même exercice que la société mère, en utilisant les mêmes méthodes comptables. Des ajustements sont apportés pour harmoniser les différences de méthodes comptables qui peuvent exister.

Estimations et jugements comptables déterminants – Pour établir ses comptes consolidés, Eurazeo doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Eurazeo revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Estimations et hypothèses comptables déterminantes

- Juste valeur des immeubles de placement – La juste valeur des immeubles de placement (678 millions d'euros au 31 décembre 2006) est déterminée à l'aide de rapports d'un expert indépendant. La méthodologie, les hypothèses retenues par l'expert ainsi qu'une analyse de sensibilité des hypothèses sont décrites en Note 4.

- Valeur recouvrable des écarts d'acquisition – Le Groupe soumet les écarts d'acquisition (1 200 millions d'euros au 31 décembre 2006) à un test annuel de dépréciation, conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminées à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations. Ces estimations ainsi qu'une analyse de sensibilité des hypothèses sont présentées en Note 1.

- Passifs liés aux avantages au personnel – La valeur actualisée des obligations liées aux avantages au personnel dépend d'un certain nombre de facteurs déterminés de façon actuarielle à l'aide de différentes hypothèses. Le taux d'actualisation compte parmi les hypothèses retenues pour le calcul du coût net des retraites. Toute modification de ces hypothèses a une incidence sur la valeur comptable des obligations de retraite.

Le Groupe détermine le taux d'actualisation approprié à la fin de chaque exercice. Il s'agit du taux d'intérêt qui doit être utilisé pour calculer la valeur actualisée des sorties futures de trésorerie nécessaires pour s'acquitter des obligations de retraite. Lorsqu'il détermine le taux d'actualisation approprié, le Groupe prend en compte les taux d'intérêt d'emprunts d'entreprise de première catégorie qui sont libellés dans la monnaie de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation concernée.

Les autres hypothèses importantes utilisées pour le calcul des obligations et de la juste valeur des régimes liés aux avantages au personnel sont basées sur des conditions de marché. La note 11 donne de plus amples informations à ce propos.

Jugements déterminants lors de l'application des méthodes comptables – Afin de préparer des états financiers conformes aux méthodes comptables du Groupe, Eurazeo a fait des hypothèses, en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations, dont certaines ont un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

- Comptabilisation des actifs relatifs à la location courte durée de véhicules – Comme indiqué dans le paragraphe « Flotte de véhicules donnés en location simple de courte durée », les véhicules couverts par un contrat de rachat sont comptabilisés en contrat de location simple. La différence entre le paiement initial et la valeur finale de rachat (l'obligation du constructeur) est considérée en charge constatée d'avance relative à ce contrat de location. Une créance relative aux contrats de rachat est enregistrée séparément pour une valeur correspondant à la valeur finale de rachat.

- Comptabilisation des actifs relatifs à la location de véhicules industriels et commerciaux – Les contrats de location de véhicules industriels et commerciaux ont été analysés comme ne transférant pas au preneur, en substance, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des véhicules faisant l'objet de ces contrats de location. Les véhicules industriels et commerciaux sont dès lors comptabilisés en immobilisation. Par ailleurs, les conclusions d'une analyse détaillée réalisée par le Groupe ont permis de confirmer le caractère non significatif de l'application de l'approche par composants à l'évaluation des véhicules.

- Classification des actifs ou des groupes d'actifs en actifs non courants détenus en vue de la vente – Le paragraphe « Actifs non courants (ou groupes d'actifs) détenus en vue de la vente » rappelle les critères de classification des actifs dans cette catégorie. En particulier la cession doit être considérée comme hautement probable.

Périmètre et Méthodes de consolidation – Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère. La liste des sociétés du Groupe figure en note 23 de la présente annexe.

Sociétés consolidées – Les sociétés sont intégralement consolidées lorsque le Groupe a une participation généralement majoritaire et en détient le contrôle. Cette règle s'applique indépendamment du pourcentage de détention en action. La notion de contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les intérêts des actionnaires minoritaires

sont présentés au bilan dans une catégorie distincte des capitaux propres. La part des actionnaires minoritaires au bénéfice est présentée distinctement dans le compte de résultat.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Sociétés associées – Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sur les décisions financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

Conversion des monnaies étrangères – Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie de fonctionnement au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont inscrites en compte de résultat.

Lors de la consolidation, les actifs et passifs des sociétés du groupe exprimés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen. Les différences de change sont imputées en capitaux propres et présentées sur une ligne spécifique.

Les parités devise contre euro retenues sont les suivantes :

Taux moyen de la devise US Dollar sur l'exercice 2006 :	1,2292
Taux de la devise US Dollar à l'ouverture :	1,1797
Taux de la devise US Dollar à la clôture :	1,3170
Taux moyen de la devise Livre Sterling (GBP) sur l'exercice 2006	0,6817
Taux de la devise Livre Sterling (GBP) à l'ouverture :	0,6853
Taux de la devise Livre Sterling (GBP) à la clôture :	0,6715

Information sectorielle – L'information sectorielle est établie selon les critères liés à l'activité et à la zone géographique. Le premier niveau d'information sectorielle est lié à l'activité dans la mesure où il est représentatif de la structure de gestion du groupe et de l'évolution de ses activités. L'information sectorielle géographique (second niveau) n'est pas présentée dans la mesure où elle ne constitue pas une information pertinente pour le Groupe.

Regroupements d'entreprises – Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écart d'acquisition. L'écart négatif est comptabilisé immédiatement en résultat.

Lors de la cession d'une filiale, le montant de l'écart d'acquisition net (positif) est inclus dans le calcul du résultat de cession.

L'écart d'acquisition dégagé lors de l'acquisition d'une entreprise associée est inclus dans la valeur comptable de celle-ci et est présenté sur la ligne « Participations dans les entreprises associées ».

Immobilisations incorporelles (hors marques) – Les immobilisations incorporelles (hors marques) sont inscrites au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'ensemble des immobilisations incorporelles a une durée de vie finie et les amortissements sont comptabilisés en charge, généralement selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilité estimées :

- Brevets et licences : 12 mois
- Logiciels : 12 mois à 3 ans
- Portefeuille de contrats de location longue durée : amortissement sur la durée de vie résiduelle des contrats soit environ 6 ans
- Droit au bail : 10 ans

Les amortissements sont constatés à partir de la date de mise en service du bien.

Marques – Seules les marques acquises, dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable, identifiables et de notoriété reconnue sont inscrites à l'actif, à la valeur déterminée lors de leur acquisition. Les frais engagés pour créer une marque nouvelle ou développer une marque existante sont enregistrés en charges.

Les marques à durée de vie définie sont amorties sur leur durée de vie. Les marques à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test annuel de valorisation ainsi qu'en cas d'indices de perte de valeur.

Le classement d'une marque à durée de vie définie ou indéfinie résulte en particulier des critères suivants :

- Positionnement global de la marque sur son marché en terme de volume d'activité, de présence internationale et de notoriété ;
- Perspectives de rentabilité à long terme ;
- Degré d'exposition aux aléas conjoncturels ;
- Evènement majeur intervenu dans le secteur d'activité susceptible de peser sur le futur de la marque ;
- Ancienneté de la marque.

Ainsi, le groupe Eurazeo n'amortit aucune de ses marques.

Immobilisations corporelles – Les immobilisations corporelles, à l'exception des immeubles de placement détenus par ANF et évalués à la juste valeur, figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les biens financés par un contrat de crédit bail ou de location de longue durée, qui en substance transfère tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés en actif immobilisé et sont amortis en accord avec les principes du Groupe concernant l'évaluation des immobilisations corporelles. Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les dettes financières.

Les biens donnés en location pour lesquels les contrats ne transfèrent en substance pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur (contrats de location simple) sont inscrits en immobilisation. Pour les autres contrats (opérations de location financement), les actifs sont présentés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation suivantes :

- Constructions : application de la méthode par composants

Structure – gros oeuvre – charpente – couverture : 20 ans à 50 ans selon le type de construction

Plomberie – sanitaires – menuiserie extérieure : 20 ans

Climatisation – étanchéité – ravalement : 10 ans

Peinture intérieure – carrelage – moquette : 5 ans

- Agencements et installations : 5 à 10 ans

- Mobilier : 5 ans

- Matériel et outillage : 5 à 10 ans

- Matériel de transport (véhicules industriels loués) : la base amortissable tient compte des valeurs résiduelles estimées pour les véhicules, déterminées par référence avec le marché de l'occasion ou par référence à une valeur contractuelle. Le mode d'amortissement reflète le rythme selon lequel le Groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'exploitation de ces véhicules.

Véhicules < ou = à 3T5 : 10 ans

Véhicules > à 3T5 : 12 ans

Tracteurs : 10 ans

Semi-remorques, remorques et caisses mobiles : 14 ans.

Dans le cas des véhicules faisant l'objet d'engagement de rachat par les constructeurs (Angleterre) : durée des contrats.

Les amortissements sont constatés à partir de la date de mise en service du bien. Les terrains ne sont pas amortis.

Flotte de véhicules donnés en location simple de courte durée – La majorité des véhicules donnés en location de courte durée par le Groupe (contrats de location simple) fait l'objet de contrats avec engagements de rachat de la part du constructeur (« buy-back »). Ces véhicules sont comptabilisés en tant qu'actif courant dans la mesure où il s'agit en substance de contrats qui courent généralement sur une période inférieure à 12 mois. Les loyers de location simple sont comptabilisés en charge au compte de résultat et sont calculés linéairement sur la durée de location.

La différence entre le paiement initial et le prix de rachat final (obligation du constructeur) est considérée comme une charge constatée d'avance de location (simple) de véhicules. Un actif correspondant au prix de rachat du véhicule est par ailleurs reconnu.

Immeubles de placement – Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale. Ils sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains ou pertes résultant des variations de juste valeur des immeubles de placement sont inclus dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils surviennent.

La valorisation des immeubles de placement est déterminée à partir du rapport d'un expert indépendant.

Dépréciation d'actifs – Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, elles font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

De la même manière, des tests de perte de valeur sont systématiquement effectués à chaque clôture annuelle ou en cas d'indicateur de perte de valeur, pour l'ensemble des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie. Néanmoins, les pertes de valeur éventuellement constatées ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

Actifs non courants (ou groupes d'actifs) détenus en vue de la vente – Un actif non courant (ou groupes d'actifs) est classé comme détenu en vue de la vente et évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de cession si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe d'actifs) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel sous réserve uniquement des conditions qui sont habituelles et coutumières pour la vente de tels actifs et sa vente doit être hautement probable.

Actifs et Passifs financiers – Comptabilisation des actifs et des passifs financiers

A la date d'entrée au bilan, l'instrument est enregistré à son coût constitué de la juste valeur de ce qui est donné (pour les actifs) ou reçu (pour les passifs). La juste valeur est déterminée par référence au prix convenu lors de l'opération ou par référence à des prix de marché pour les transactions comparables. En l'absence de prix du marché, la juste valeur est calculée par actualisation des flux futurs de l'opération ou par un modèle. L'actualisation n'est pas nécessaire si son incidence est négligeable. Aussi, les créances et dettes à court terme nées du cycle d'exploitation ne sont pas actualisées.

Les coûts directement liés à la transaction (frais, commissions, honoraires, taxes...) sont ajoutés à la valeur d'entrée des actifs et déduits de celle des passifs. Les frais et primes d'émission d'emprunts ainsi que les primes de remboursement d'obligations sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif. A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Comptabilisation des emprunts obligataires convertibles

Certaines participations d'Eurazeo ont émis des emprunts obligataires convertibles et des emprunts obligataires remboursables en actions nouvelles et en obligations convertibles. Ces OCA et ces ORANE sont des instruments financiers hybrides constitués à la fois d'une composante dette et d'une composante capitaux propres.

Les deux composantes doivent être évaluées à la date d'émission et présentées séparément au bilan.

La composante dette figure en dette financière pour un montant égal à la valeur des flux de remboursement contractuels futurs, actualisés au taux de marché en vigueur à la date d'émission pour une dette classique à échéances identiques, auquel s'ajoute une marge égale au «spread» de crédit pertinent à la date d'émission pour des obligations similaires. A chaque clôture, ce passif financier est ensuite évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La composante capitaux propres est inscrite en fonds propres pour un montant égal à la différence entre le produit de l'émission et la valeur de la composante dette actualisée dans les conditions décrites ci-dessus.

Enfin, un impôt différé passif est constaté sur la composante capitaux propres des instruments hybrides.

Evaluation ultérieure du portefeuille titres

Le portefeuille de titres est réparti en quatre catégories :

- Actifs à la juste valeur en contrepartie du résultat
- Actifs disponibles à la vente
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance
- Prêts et créances

Les actifs à la juste valeur par le biais du résultat sont désignés comme tels s'ils ont été acquis avec l'intention de les revendre à brève échéance. Ils sont classés en actifs courants. A chaque arrêté comptable, ils sont évalués à leur juste valeur dont la variation est portée au compte de résultat.

Les actifs disponibles à la vente sont conservés pour une période non déterminée et peuvent être vendus pour répondre à un besoin de liquidité. Ils sont classés en actifs non courants, à moins que la société n'ait l'intention de les garder moins de douze mois (comptabilisés en actifs courants). Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres, nettes d'impôt différé.

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance correspondent à des actifs à maturité fixe que la société a acquis avec l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont classés en actifs non courants (à l'exception des titres arrivant à échéance dans les douze mois qui sont des actifs courants). Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode de taux d'intérêt effectif.

A l'exception des actifs détenus jusqu'à l'échéance, en cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative et durable de la valeur de l'actif), une provision pour dépréciation irréversible est constatée par résultat. La reprise de cette provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres, pour les titres à revenu variable.

Instruments dérivés – Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées selon les modalités suivantes :

- Les variations de juste valeur des instruments non éligibles au traitement comptable de couverture sont comptabilisées en résultat financier ;
- Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture. La partie inefficace est enregistrée en résultat financier ;
- Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de juste valeur sont enregistrées en résultat où elles compensent les variations de juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts.

Transferts d'actifs et de passifs financiers – La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels constituant l'actif financier arrivent à expiration, lorsque la société renonce à ses droits, ou bien lorsque la société transfère ses droits et qu'elle n'a plus la plupart des risques et bénéfices attachés.

La société décomptabilise un passif financier lorsque le passif est éteint. Lorsqu'un échange de passif a lieu avec un prêteur, et que les termes sont sensiblement différents, un nouveau passif est comptabilisé.

Actifs financiers de gestion de trésorerie – Les actifs financiers de gestion de trésorerie comprennent des titres monétaires et obligataires et des parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme. Ils sont comptabilisés et évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat.

Le groupe Eurazeo a retenu les critères de volatilité et de sensibilité proposés par l'AMF dans son Communiqué du 17 mars 2006, afin de différencier ces actifs de la trésorerie et équivalents. De ce fait et bien qu'immédiatement disponibles, ces placements sont considérés d'un point de vue comptable comme un flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement, alors qu'ils demeurent des placements de trésorerie pour la société d'un point de vue opérationnel.

Trésorerie et équivalents – Du fait de son activité, la trésorerie du groupe Eurazeo peut varier dans des proportions importantes. Cette trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme ainsi qu'aux éventuelles opportunités d'investissement. Ainsi, la trésorerie et équivalent trésorerie est immédiatement disponible en cas de besoin. Elle est par ailleurs soumise, dans son ensemble, à un risque négligeable de changement de valeur dans la mesure où la part relative des placements monétaires est largement prépondérante et où le risque résiduel est réduit à travers la diversification des placements.

Avantages au personnel – Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés. Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures. Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèse

d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

A compter du 1er janvier 2006, le groupe a changé sa méthode de reconnaissance des écarts actuariels. Ces derniers étaient jusqu'à présent reconnus selon la méthode du corridor, les écarts actuariels de la période sont désormais directement reconnus dans les capitaux propres consolidés.

Reconnaissance des produits

- Contrats de location simple (en tant que bailleur)

Les revenus au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en produits au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

- Prestations de services

Les ventes de services sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction le cas échéant du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir.

- Vente de biens

Le produit des activités ordinaires est comptabilisé lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

Impôts – La rubrique impôt sur le résultat comprend les impôts sur les bénéfices, les ajustements de taux d'impôts d'années précédentes et les variations d'impôts différés. Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Des impôts différés sont enregistrés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception de l'écart d'acquisition non déductible. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles.

Provisions – Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de restructuration, de risques environnementaux, de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation contractuelle, légale ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les engagements résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque les plans détaillés ont été établis et que leur mise en oeuvre repose sur une attente fondée.

Co-investissement des équipes de direction des participations du secteur « Private Equity » – Dans le cadre de l'acquisition de certaines participations, Eurazeo a convenu de partager avec le management des sociétés acquises les gains et les risques liés à l'investissement. Ainsi, les dirigeants concernés sont invités à investir des sommes significatives au regard de leur propre patrimoine aux côtés d'Eurazeo. Les instruments financiers concernés sont souscrits à la juste valeur et évalués selon des modèles classiques, adaptés aux instruments concernés.

Ces investissements ne sont générateurs de gains qu'à partir d'un certain niveau de rentabilité de l'investissement pour Eurazeo. Ils représentent dès lors un risque élevé pour les cadres dirigeants dans la mesure où en dessous de ce seuil, les sommes investies par eux peuvent être partiellement ou en totalité perdues. Eurazeo limite en revanche son engagement à une rétrocession de la plus-value réalisée (au-delà d'un taux de retour minimum défini à l'origine) sur les actions concernées, à l'occasion d'une cession ou d'une introduction en bourse. En conséquence, les plus-values correspondantes sont enregistrées nettes de la rétrocession aux bénéficiaires.

Par ailleurs, il convient de noter que l'engagement pris par Eurazeo envers le management des participations n'a de valeur pour les bénéficiaires que dans la mesure où les titres sont cédés, ou introduits en bourse. Ainsi, Eurazeo dispose d'un droit inconditionnel de se soustraire à la remise d'actifs financiers en règlement de son obligation contractuelle et ces instruments ont été inscrits en capitaux propres.

Il est néanmoins tenu compte de l'éventuel engagement d'Eurazeo de racheter aux dirigeants leurs actions de la société détentrice de ces instruments financiers, dans certains cas de départ. Le cas échéant, une dette est reconnue à ce titre, à hauteur de l'engagement contractuel.

Sur la base de la rentabilité moyenne attendue par Eurazeo de son investissement dans ces sociétés (soit un TRI de 20% ou un multiple de fonds propres de 2), la dilution potentielle liée à l'exercice des instruments financiers est comprise entre 3,3% et 8,6% du capital selon les participations, avec une hypothèse d'évènement de liquidité dans les 5 ans.

Résultat net par action – Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'auto-contrôle.

Le résultat net dilué par action est calculé sur la moyenne pondérée du nombre d'actions, évaluée selon la méthode du rachat d'actions. Cette méthode suppose, d'une part l'exercice des options de souscription existantes dont l'effet est dilutif, et d'autre part l'acquisition des titres par le Groupe, au cours du marché pour un montant correspondant à la trésorerie reçue en échange de l'exercice des options, augmenté de la charge des stock-options restant à amortir.

Lorsqu'il y a division du nominal ou attribution d'actions gratuites, le résultat net par action des années antérieures est ajusté en conséquence.

Contrats de « carried interest » – Par analogie avec la pratique habituelle des fonds d'investissement, Eurazeo a mis en place un mécanisme de « carried interest » au bénéfice des membres du Directoire et des équipes d'investissement.

A cet effet, pour les investissements 2003 et 2004, Eurazeo a consenti à Investco 1 Bingen et Investco 2 Bingen (sociétés civiles contrôlées par les bénéficiaires) des promesses de vente permettant à ces sociétés d'acquérir, au même prix de revient initial qu'Eurazeo, des actions des holdings de chacune des sociétés Fraikin, Eutelsat et Terreal, représentant respectivement pour Investco 1 Bingen et Investco 2 Bingen 5% et 2,9855% du nombre de titres détenus par Eurazeo dans ces holdings. En contrepartie des engagements d'Eurazeo au titre de ces promesses de vente, Investco 1 Bingen et Investco 2 Bingen ont versé à Eurazeo un montant correspondant à la valeur de marché des options résultant de ces promesses. Ces instruments sont donc analysés comme des instruments financiers.

Aux termes des accords conclus entre Eurazeo et Investco 1 Bingen et Investco 2 Bingen, ces dernières pourront bénéficier, au prorata de la participation acquise en exécution des options d'achat précitées, et au-delà d'une rémunération d'un rendement minimum préférentiel de 6% par an (« hurdle ») sur la somme des trois investissements garantie à Eurazeo, de l'éventuelle plus-value globale nette réalisée sur les investissements concernés lors de la cession du dernier investissement. La plus-value constatée par Eurazeo est dès lors comptabilisée nette de la rétrocession aux bénéficiaires. Dans ce cadre, l'admission d'un investissement sur un marché réglementé français ou étranger peut être assimilée à une cession.

Le Conseil de Surveillance du 13 décembre 2005 a examiné le principe d'un programme de « carried interest » pour les membres du Directoire et pour les membres des équipes d'investissement, portant sur les investissements réalisés ou à réaliser par Eurazeo entre 2005 et 2008. Les modalités de ce programme ont été précisées et approuvées lors du Conseil de Surveillance du 19 février 2006. Il repose sur un mécanisme similaire au précédent programme, selon les modalités suivantes :

- Les principaux termes du contrat initial (concernant les investissements 2003) et de son avenant (concernant les investissements réalisés en 2004) sont repris pour les investissements d'Eurazeo au titre de la période de quatre ans 2005-2008.

- Le partage de l'éventuelle plus-value n'interviendra qu'après que le bénéfice net réalisé sur les investissements de cette période ait garanti à Eurazeo un rendement préférentiel de 6 %.

- Le droit sur les plus-values éventuelles sera en tout état de cause liquidé au plus tard le 31 décembre 2012 ou en cas de changement de contrôle d'Eurazeo. Cependant, étant donné la faible probabilité de survenance d'un tel évènement, il a été considéré que cet engagement ne constituait pas une dette à la clôture.

- Le montant total des promesses de vente consenties par Eurazeo aux membres du Directoire est fixé à un pourcentage représentant 5% de la participation détenue par Eurazeo. Le montant total des promesses de vente consenties aux équipes d'investissement peut représenter au plus 5% de cette participation.

II. – Notes explicatives

Note 1 – Ecart d'acquisition

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Valeur brute	305 306	73 603
Cumul des amortissements et pertes de valeur		
Valeur nette comptable à l'ouverture	305 306	73 603
Acquisitions	988 516	231 703
Ajustement résultant de l'identification ou de changement de la valeur des actifs et passifs identifiables postérieurement à l'acquisition	-1 196	
Cessions		
Différences de conversion	206	
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	-92 363	
Variations sur montant brut	895 163	231 703
Amortissements		
Ajustement résultant de l'identification ou de changement de la valeur des actifs et passifs identifiables postérieurement à l'acquisition		
Pertes de valeur		
Différences de conversion		
Autres		
Variation amortissements et pertes de valeur		
Valeur nette comptable à la clôture	1 200 469	305 306
Valeur brute	1 200 469	305 306
Cumul des amortissements et pertes de valeur		

Europcar Groupe

L'acquisition d'Europcar International par Europcar Groupe a dégagé un écart d'acquisition de 962 millions d'euros. Les données relatives à la transaction sont présentées dans la partie « Mouvements sur le périmètre de consolidation ». En particulier, il a été précisé que l'affectation de cet écart d'acquisition n'est pas achevée au 31 décembre 2006, l'écart d'acquisition, les actifs et les passifs d'Europcar intégrés dans le Groupe Eurazeo au 31 décembre 2006 étant susceptibles d'évoluer durant la période d'affectation.

De la même manière, les écarts d'acquisitions constatés sur les sociétés Keddy (13,9 millions d'euros) et Ultramar (2,6 millions d'euros) sont susceptibles d'évoluer durant la période d'affectation.

Groupe B&B Hotels

Un écart d'acquisition de 222,3 millions d'euros (après affectation à la marque B&B pour un montant de 20,6 millions d'euros) a été dégagé dans le cadre de l'acquisition de Financière Galaxie par Groupe B&B Hotels. Cet écart d'acquisition intègre les fonds de commerce des hôtels existants en France et en Allemagne (174,9 millions d'euros) ainsi que les développements futurs dans ces deux pays (47,4 millions d'euros), tels que définis à la date d'acquisition.

Autres Acquisitions de la période

Le groupe Fraikin a constaté un écart d'acquisition de 10,7 millions d'euros suite à l'acquisition de Locafroid en janvier 2006 et un écart d'acquisition de 2,7 millions d'euros suite à l'acquisition de Lambea.

Tests de perte de valeur

Europcar et B&B Hotels Groupe

Conformément à la norme IAS 36, le groupe Eurazeo a affecté ses écarts d'acquisition à des « Unités Génératrices de Trésorerie » (UGT) afin d'effectuer des tests de perte de valeur.

Ainsi, le test de dépréciation de ces écarts d'acquisition est réalisé en déterminant pour chaque UGT une valeur d'utilité selon la méthode suivante de calcul des valeurs recouvrables :

- Estimation des cash-flows futurs attendus basés sur les business plans à cinq ans, établis par la direction de chaque UGT et validés par le management de la société mère de la participation testée. Les projections des cash-flows futurs sont réalisées avec des hypothèses raisonnables de croissance ;
- Les cash-flows sont calculés selon la méthode des discounted cash-flows (Ebitda (résultat opérationnel avant amortissements) +/- variation de BFR – impôt normatif – investissements)
- La valeur terminale est calculée sur la base d'un multiple de sortie, conformément à la pratique de valorisation du secteur ;
- L'actualisation des cash-flows se fait sur la base du coût moyen pondéré du capital, déterminé en fonction des paramètres financiers de rendement et de risque soit de nature sectorielle sur le marché dans lequel évolue le groupe, soit propres au groupe testé.

L'évaluation d'une UGT peut être complétée par un rapport d'expert pour certains éléments spécifiques au secteur.

Les tests de perte de valeur réalisés au niveau des 2 UGT de B&B Hotels Groupe (France et Allemagne) ainsi qu'au niveau des 5 UGT d'Europcar (France, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Italie) n'ont pas conduit le groupe à constater de perte de valeur.

La sensibilité globale des tests réalisés est la suivante :

	WACC -1 pt	WACC +0 pt	WACC +1 pt
B&B Hotels	6,57%	7,57%	8,57%
Excédent valeur recouvrable des actifs utilisés / valeur comptable	33%	20%	9%
Variation de l'excédent/WACC retenu	61%	0%	-55%
Europcar	6,34%	7,34%	8,34%
Excédent valeur recouvrable des actifs utilisés / valeur comptable	32%	27%	22%
Variation de l'excédent/WACC retenu	17%	0%	-17%

Fraikin Groupe

Comme indiqué dans le paragraphe « Périmètre de consolidation », le groupe Fraikin remplit les critères d'éligibilité au traitement prévu par IFRS 5 à compter du 7 décembre 2006. Ce sous-groupe constitue un groupe d'actifs qui est évalué, dans son ensemble, au plus faible de sa valeur nette comptable et de sa juste valeur nette des frais de cession dans le bilan consolidé d'Eurazeo.

Ce groupe d'actifs constitue une unité génératrice de trésorerie du Groupe soumis à un test de dépréciation conformément à IAS 36. Ce test n'a pas fait apparaître de perte de valeur.

Note 2 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement la marque B&B Hotels (20 553 milliers d'euros). L'ensemble des immobilisations incorporelles a été acquis.

Note 3 – Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Immobilisations corporelles en propres	250 755	1 041 435
Immobilisations corporelles détenues dans le cadre d'un contrat de location	13 465	
Total immobilisations corporelles	264 220	1 041 435

En milliers d'euros	Terrains et constructions	Véhicules	Autres	Total
Valeur nette comptable au 1er janvier 2005	65 987	608 544	21 444	695 975
Investissements	7 206	185 088	55 075	247 368
Variations du périmètre de consolidation	159 285	125 869	18 258	303 412
Mises hors service et cessions	-3 050	-40 883	-28 570	-72 503
Amortissements de l'exercice	-7 390	-167 863	-4 259	-179 512
Autres mouvements	6 614	57 456	-17 375	46 695
Valeur nette comptable au 31 décembre 2005	228 651	768 211	44 573	1 041 435
Valeur brute	316 799	1 425 659	81 167	1 823 625
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	-88 148	-657 448	-36 594	-782 190
Investissements	9 507	340 392	73 426	423 325
Immobilisations générées en interne	-	-	-	-
Variations du périmètre de consolidation	28 260	25 518	51 265	105 043
Mises hors service et cessions	-51 318	-47 902	-2 748	-101 968
Amortissements de l'exercice	-15 872	-219 752	-15 044	-250 667
Perte de valeur (nettes des reprises)				
Différences de conversion		3 000		3 000
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (*)	-22 118	-877 001	-14 356	-913 475
Autres mouvements	12 916	7 534	-62 923	-42 473
Valeur nette comptable au 31 décembre 2006	190 026		74 194	264 220
Valeur brute	271 454		195 444	466 898
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	-81 428		-121 250	-202 678

(*) Reclassement des immobilisations du groupe Fraikin

Dans le cadre de l'affectation de l'écart d'acquisition constaté par Fraikin Groupe lors de l'achat du groupe Fraikin ainsi que dans le cadre de l'affectation de l'écart d'acquisition de Groupe B&B Hotels, les terrains et constructions ont été réévalués à leur valeur de marché. Ces évaluations ont été faites sur la base d'études internes, confortées par des expertises externes réalisées sur les principales propriétés.

Par ailleurs, conformément à IFRS 5, les immobilisations du groupe Fraikin ont été classées en actifs détenus en vue de la vente dans la mesure où leur valeur sera recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation. De ce fait, Eurazeo a constaté une économie d'amortissements au titre de ces immobilisations d'un montant de 15 847 milliers d'euros.

Les autres mouvements correspondent essentiellement au classement des travaux en cours d'ANF en immeubles de placement et aux travaux d'affectation de l'écart d'acquisition de Transfleet (Fraikin).

Note 4 – Immeubles de placement

Les immeubles détenus par le groupe Immobilière Bingen/ANF ont été évalués au 31 décembre 2006 à la juste valeur sur la base de la valeur d'expertise.

En milliers d'euros	Valeur comptable selon la méthode du coût (*)	Ecart de réévaluation	Valeur comptable réévaluée
Valeur au 31 décembre 2005	34 720	439 775	474 495
Investissements	39 573		39 573
Cessions	-2 449	-13 551	-16 000
Création de valeur		159 285	159 285
Autres mouvements	18 986	1 952	20 938
Valeur au 31 décembre 2006	90 830	587 461	678 291

(*) Sans prise en compte de la réévaluation constatée dans les comptes sociaux d'ANF dans le cadre du passage au régime S.I.I.C.

Description des expertises

Le patrimoine a été valorisé par le cabinet Jones Lang LaSalle. L'ensemble du patrimoine a été expertisé au 31 décembre 2006 selon deux approches différentes : la méthode de la capitalisation des revenus locatifs et la méthode du « Discounted Cash Flow » (DCF). Les terrains ont quant à eux été évalués selon la méthode du bilan promoteur.

1°) Méthodologie d'évaluation par la capitalisation des revenus locatifs

Dans un premier temps, les revenus locatifs actuels sont capitalisés jusqu'au terme du bail en vigueur. La capitalisation du loyer actuel jusqu'à la date de révision/terme est additionnée à la capitalisation à perpétuité du loyer de renouvellement. Cette dernière est actualisée à la date d'expertise en fonction de la date de commencement de la capitalisation à perpétuité.

La prise en compte du loyer de marché peut être différée d'une période variable de vide locatif qui correspond à une éventuelle franchise de loyer, travaux de rénovation, durée de commercialisation... suite au départ du locataire en place.

Des taux de rendement différents par affectation et également différents entre les revenus locatifs actuels et les loyers de renouvellement ont été retenus. Les expertises tiennent également compte de dépenses nécessaires aux travaux d'entretien du patrimoine (rénovation des façades, cages d'escalier...).

L'évolution des taux de rendements retenus dans le cadre des expertises pour des actifs « prime », se détaille comme suit :

	31/12/2006	31/12/2005
Lyon		
Taux de rendement « commerces »	5,75%	6,50%
Taux de rendement « bureaux »	6,25%	7,25%
Taux de rendement « logements »	4,25%	4,50%
Marseille		
Taux de rendement « commerces »	6,00%	6,75%
Taux de rendement « bureaux »	6,50%	7,75%
Taux de rendement « logements »	4,25%	4,50%

2°) Méthodologie d'évaluation par le « Discounted Cash Flow » (DCF)

A la différence de la méthode par capitalisation qui ne prend en compte que des données connues à la date d'expertise, la méthode par DCF permet la prise en compte de variables estimées.

Ainsi, les flux de trésorerie futurs ont été déterminés sur la base des hypothèses suivantes :

	31/12/2006	31/12/2005
Lyon et Marseille		
Taux d'inflation	2,50%	2,00%
Augmentation annuelle des loyers	2,50%	2,00%
Taux d'actualisation	Entre 6,00% et 9,00%	Entre 6,00% et 9,00%

Les différents flux financiers sont ainsi capitalisés et actualisés sur une période de dix années à l'issue de laquelle un prix théorique de revente de l'actif est calculé. L'addition des flux annuels actualisés et de la valeur de revente détermine la valeur vénale de l'actif.

3°) Méthode du Bilan Promoteur pour les terrains à re-développer :

Cette méthode consiste à reconstituer un bilan prévisionnel financier d'un promoteur, en appliquant les recettes des ventes prévisibles et en déduisant les différents coûts pour aboutir par un compte à rebours à la valeur du terrain. La méthode par le Bilan Promoteur est fine, car elle permet de déduire ce qu'un promoteur raisonnable serait prêt à verser pour acquérir un terrain. Cette méthode a l'avantage d'être précise, car elle repose sur des hypothèses les plus réalistes possibles.

Analyse de sensibilité

La valeur vénale du patrimoine a été calculée en faisant varier les taux de rendement de 0,5 point sur les commerces et les bureaux et de 0,25 point sur les logements. La sensibilité de la valeur vénale du patrimoine évaluée selon la méthode de la capitalisation des revenus locatifs est la suivante :

	Taux -0,25/0,5 pt	Taux +0,25/0,5 pt
Lyon	9,09%	-7,68%
Marseille	9,62%	-8,46%

Taux d'impôt différé retenu

Dans la mesure où ANF a adopté le régime S.I.I.C. (Société d'Investissements Immobiliers Cotée) depuis le 1er janvier 2006, ANF n'est plus redevable de l'impôt sur les plus-values de cession des immeubles soumis à ce régime. En revanche elle est désormais tenue de distribuer 50% des plus-values réalisées à ses actionnaires qui seront, quant à eux, redevables de l'impôt au taux de droit commun au titre de ces distributions. En conséquence, il a été constaté un impôt différé de 34,43% à hauteur de 50% de la variation de juste valeur des immeubles de placement dans les comptes d'Immobilier Bingen, société mère d'ANF.

Note 5 – Actifs et passifs financiers

Actifs disponibles à la vente

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Juste valeur à l'ouverture	1 675 815	2 180 843
Acquisitions	742 329	209 128
Cessions	-229 923	-1 035 450
Variations de périmètre	2 055	
Effets de change	-483	
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	-14 395	
Dépréciations durables sur les actifs disponibles à la vente (*)	-3 686	
Reprises de provision sur les dépréciations durables (*) / actifs cédés	77 158	
Variations de juste valeur (**)	534 887	321 294
Juste valeur à la clôture	2 783 757	1 675 815
Non courants	2 630 364	1 650 903
Courants	153 393	24 912

(*) Variations de juste valeur par le biais du compte de résultat
(**) Variations de juste valeur par le biais des capitaux propres

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Danone	1 604 444	857 480
Veolia Environnement	511 920	335 202
Air Liquide	175 505	86 044
Pearson Plc		8 817
Autres titres cotés	69 062	78 241
Titres cotés	2 360 931	1 365 784
Fonds d'investissement		187 000
Produits à recevoir sur la cession des fonds d'investissement	128 010	
Colyzeo – Collifé	153 922	94 435
Gruppo Banca Leonardo	104 796	
Autres actifs non cotés	36 098	28 596
Titres non cotés	422 826	310 031
Actifs disponibles à la vente	2 783 757	1 675 815

Les titres cotés sont évalués sur la base du dernier cours de bourse à la date de référence.

Les investissements non cotés sont valorisés à la "Fair Value" (juste valeur ou valeur à laquelle des acteurs du marché accepteraient d'effectuer une transaction) en conformité avec les recommandations préconisées par l'EVCA, l'AFIC et la BVCA (Publication : « International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines »).

Les méthodes de valorisation sont multiples et intègrent les caractéristiques, la situation actuelle et les perspectives propres des investissements : transaction(s) récente(s), multiples de sociétés comparables, cash-flows actualisées (« DCF »), actif net.

Les valeurs ainsi obtenues sont retraitées pour tenir compte des spécificités juridiques des investissements (subordination, engagements...).

Les fonds d'investissement « limited partnerships » sont évalués en fonction de leurs actifs sous-jacents c'est-à-dire investissement par investissement :
- les investissements cotés sont évalués en fonction du cours de clôture constaté le dernier jour du mois de la période, en tenant compte de la faible liquidité éventuelle ou du « lock up »,
- les investissements non cotés sont évalués par les managers des fonds.

Participations dans les entreprises associées

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Eutelsat Communications (*)		256 204
Ray Investment Sàrl / Rexel	610 440	549 424
Participations dans les entreprises associées	610 440	805 628

(*) Reclassés en actifs détenus en vue de la vente pour un montant de 266 482 milliers d'euros

En milliers d'euros	2006	2005
Eutelsat Communications	30 211	-2 830
Terreal	-	7 158
Ray Investment Sàrl / Rexel	70 870	48 873
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	101 081	53 201

Données consolidées de Ray Investment

En millions d'euros	31/12/2006
Bilan	
Ecarts d'acquisition	2 553,6
Autres Immobilisations	1 005 ,0
Impôts différés	136,2
Actifs courants	3 686,1
Trésorerie et équivalents	475,1
Actif	7 856,0
Capitaux propres (hors résultat)	1 782,8
Résultat net (part du groupe)	231,6
Intérêts minoritaires	16,0
Dettes financières	3 204,4
Provisions et autres dettes	2 621,2
Passifs et capitaux propres	7 856,0
Produits de l'activité ordinaire	9 298,9
Résultat opérationnel	523,2
Résultat financier	-207,0
Impôt sur les bénéfices	-82,9
Intérêts des minoritaires dans le résultat	-1,7
Résultat net	231,6

Données consolidées d'Eutelsat Communications

En millions d'euros	31/12/2006
Bilan	
Ecarts d'acquisition	752,9
Satellites et autres immobilisations corporelles nettes	2 056,9
Autres actifs non courants	975,3
Impôts différés	15,6
Actifs courants	345,6
Trésorerie et équivalents	287,0

Actif	4 433,3
Capitaux propres (hors résultat)	974,0
Résultat net (part du groupe)	131,0
Intérêts minoritaires	67,6
Dettes financières	2 584,2
Provisions et autres dettes	676,5
Passifs et capitaux propres	4 433,3
Produits de l'activité ordinaire	811,4
Résultat opérationnel	350,3
Résultat financier	-118,2
Impôt sur les bénéfices	-98,0
Part dans les sociétés mises en équivalence	7,1
Intérêts des minoritaires dans le résultat	-10,2
Résultat net	131,0

Note 6 – Créances clients, autres débiteurs et flotte de véhicules

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Clients et effets à recevoir (bruts)	757 834	165 064
(-) dépréciations des créances	-30 061	-25 082
Clients et effets à recevoir	727 773	139 982
Autres créances	192 431	76 283
Total des créances et autres débiteurs	920 204	216 265
dont le recouvrement est attendu dans moins d'un an	920 204	216 265
dont le recouvrement est attendu dans plus d'un an		

La juste valeur des créances clients et autres débiteurs est équivalente à la valeur comptable compte tenu de leur échéance à court terme.

L'augmentation des créances clients et autres débiteurs s'explique notamment par l'incidence de l'entrée dans le périmètre de consolidation du groupe Europcar qui contribue à hauteur de 724 millions d'euros aux créances clients et à hauteur de 185 millions d'euros aux autres créances.

Comme indiqué dans les principes comptables, les actifs relatifs à la flotte de véhicules sont comptabilisés en actifs courants dans la mesure où il s'agit de contrats qui courent sur une période inférieure à 12 mois. La différence entre le paiement initial et le prix de rachat final est considérée comme une charge constatée d'avance de location. Au 31 décembre 2006, l'actif correspondant à l'accord de « buy-back » et la charge constatée d'avance s'élèvent respectivement à 2 092 et 76 millions d'euros (soit une valeur comptable des actifs liés à la flotte de véhicules de 2 168 millions d'euros).

Note 7 – Actifs financiers de gestion de trésorerie, trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Comptes à vue	249 266	67 612
Dépôts à terme et valeurs mobilières de placement	219 849	1 137 108
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif	469 115	1 204 719
Comptes courants créditeurs	-10 645	
Trésorerie et équivalents trésorerie au passif	-10 645	
Trésorerie et équivalents trésorerie, net	458 470	1 204 719
Actifs financiers de gestion de trésorerie	62 181	323 913
Total actifs financiers de gestion de trésorerie, trésorerie et équivalents	520 651	1 528 632

La trésorerie du Groupe est placée sous forme de Sicav, de dépôts à terme ou de titres de créances négociables. Du fait de leur nature, une partie de ces placements est exclue de la trésorerie et équivalents, d'un point de vue comptable.

En effet, conformément au Communiqué de l'AMF du 17 mars 2006, une analyse a été menée en se fondant sur les informations du prospectus des placements de trésorerie et sur des critères de sensibilité et de volatilité. A l'issue de cette analyse, certains placements de trésorerie ont été reclassés en actifs financiers de gestion de trésorerie.

Quoiqu'il en soit, pour l'ensemble de ces actifs, les règles prudentielles mises en place pour préserver le capital contre les risques de taux et de contrepartie (défaillance) se situent à 3 niveaux :

- Sélectivité des banques et des émetteurs (rating minimum A2/P2 – sauf approbation spécifique par le Comité de Trésorerie, composé notamment de trois membres du Directoire),
- Nature des placements autorisés (Sicav, TCN),
- Liquidité des placements (maximum 3 à 6 mois).

Note 8 – Groupe d'actifs détenus en vue de la vente

Les actifs et les passifs se rapportant à Fraikin Groupe ont été présentés comme détenus en vue de la vente, suite à la conclusion, le 7 décembre 2006, d'un accord de cession avec le fonds d'investissement CVC Partners. La transaction, encore soumise à l'approbation des autorités de la concurrence à la date de clôture, a été finalisée le 15 février 2007.

De la même manière, les titres mis en équivalence Eutelsat Communications ont été présentés comme détenus en vue de la vente suite à l'annonce de la cession des titres à la Caisse des Dépôts et Consignations le 7 décembre 2006.

Enfin, le processus de cession des fonds où Eurazeo agissait en tant que « limited partner » étant largement amorcé au 31 décembre 2006, les fonds non cédés à la clôture ont été reclassés en actifs détenus en vue de la vente.

En milliers d'euros	2006	2005
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	394 708	290 478
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-374 100	-296 408
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	45 021	-71 227
Total des flux de trésorerie	65 629	-77 157

En milliers d'euros	2006	2005
Chiffre d'affaires Fraikin	769 381	563 605
Contribution de Fraikin au résultat opérationnel consolidé	85 574	72 446
Contribution d'Eutelsat au résultat des entreprises associées	30 211	-2 830
Contribution de Fraikin et d'Eutelsat au résultat net consolidé	57 771	2 863

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Ecarts d'acquisition	92 363	
Immobilisations incorporelles et corporelles	915 244	
Impôts différés actifs	10 734	
Clients et autres débiteurs	170 316	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	107 017	
Autres actifs	8 035	
Fonds d'investissement (actifs disponibles à la vente)	13 230	
Participations dans les entreprises associées (Eutelsat Communications)	266 482	
Total actifs détenus en vue de la vente	1 583 421	

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Emprunts et dettes financières	654 200	
Impôts différés passifs	84 461	
Provisions non courantes	41 949	
Fournisseurs et autres passifs courants	293 177	
Concours bancaires courants	59 356	
Total passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	1 133 143	

Note 9 – Capitaux propres

Variation des capitaux propres consolidés – part du groupe

En milliers d'euros	Capital émis	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation	Réserves de couverture	Réserves de conversion	Réservessur stock-options et actions gratuites	Ecarts actuariels	Titres d'auto contrôle	Impôt différé	Résultats accumulés non distribués	Total
Solde au 1er janvier 2005	142 689	309 960	529 394			1 412		-50 872	-85 046	2 369 427	3 216 964
Augmentations de capital	14 289	-12 375								1 402	3 316
Titres d'autocontrôle	-2 741	-45 402						-37 629			-85 772
Variation de la juste valeur sur les actifs disponibles à la vente			332 802						-47 667		285 135
Dividendes versés aux actionnaires										-44 866	-44 866
Ecarts actuariels							-6 832		2 355		-4 477
Autres variations				851	21 078	2 178		2 703	6 354	-25 141	8 023
Résultat net de la période										700 587	700 587
Solde au 31 décembre 2005	154 237	252 183	862 196	851	21 078	3 590	-6 832	-85 798	-124 004	3 001 409	4 078 910
Augmentations de capital	8 742	6 913									15 655
Réductions de capital	-5 437	-136 915						142 896		-544	
Titres d'auto contrôle								-59 607	-4 025	11 689	-51 943
Variation de la juste valeur sur les actifs disponibles à la vente			534 887						-4 239		530 648
Dividendes versés aux actionnaires										-340 394	-340 394
Autres variations				19 834	-17 610	3 857	10 158		-10 410	3 320	9 149
Résultat net de la période										305 228	305 228
Solde au 31 décembre 2006	157 542	122 181	1 397 083	20 685	3 468	7 447	3 326	-2 509	-142 678	2 980 708	4 547 253

Le Directoire, lors de ses réunions du 13 février et du 12 décembre 2006 a décidé l'annulation de 1 134 783 et 647 879 actions propres. Ces annulations d'actions ont eu un impact de -5 437 milliers d'euros sur le capital social d'Eurazeo et de -136 915 milliers d'euros sur la prime d'émission.

Par ailleurs, dans le cadre des délégations données par l'Assemblée Générale des Actionnaires, le Directoire du 18 mai 2006 a décidé l'attribution de 2 471 728 actions gratuites. L'augmentation de capital correspondante a été réalisée par incorporation de la prime de fusion pour un montant de 7 538 milliers d'euros.

L'Assemblée Générale du 12 mai 2006 a décidé la distribution d'un dividende de 1 euro par action, assorti d'une distribution exceptionnelle de réserves de 6 euros par action. La distribution ainsi proposée aux actionnaires s'est élevée à 340 394 milliers d'euros.

Les autres variations sur le capital résultent de l'exercice d'options de souscription d'actions.

Les réserves consolidées se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Primes d'émission	19 032	4 581
Primes de fusion	9 102	153 555
Primes d'apport	94 047	94 047
Primes liées au capital	122 181	252 183
Réserve de réévaluation – actifs disponibles à la vente	1 397 083	862 196
Réserves de réévaluation	1 397 083	862 196

Réserve légale	15 634	15 397
Réserve des plus-values à long terme	1 436 172	1 743 864
Autres réserves	1 084 322	410 725
Résultat – part du Groupe	305 228	700 587
Résultats accumulés non distribués	2 841 356	2 870 573

Conformément à la troisième résolution de l'assemblée générale du 12 mai 2006, en application des dispositions de l'article 39 de la loi de finances rectificative pour 2004, 307,7 millions d'euros ont été prélevés sur la « Réserve spéciale des plus-values long terme » et affectés en « Autres réserves ». Une charge d'impôt de 7,7 millions d'euros a été enregistrée dans les comptes consolidés 2006, correspondant au montant de la taxe exceptionnelle de 2,5% assise sur les sommes figurant à la « Réserve spéciale des plus-values long terme » affectées en « Autres réserves ».

Intérêts minoritaires

En milliers d'euros	Total
Solde au 1er janvier 2005	198 530
Résultat net de la période	132 835
Variations de périmètre	90 515
Réserves de couverture	-110
Réserves de conversion	1 904
Dividendes versés aux actionnaires	-187 627
Ecarts actuariels	-235
Autres mouvements sur les intérêts minoritaires	-19 032
Solde au 31 décembre 2005	216 780
Résultat net de la période	45 601
Incidence des appels de fonds d'Eurazeo Co-Investment Partners	51 943
Autres variation de périmètre	5 714
Distributions de dividendes	-17 310
Réserves de couverture	3 897
Réserves de conversion	-994
Ecarts actuariels	2 566
Impôts différés	-2 223
Autres mouvements sur les intérêts minoritaires	3 020
Solde au 31 décembre 2006	308 994

Les contributions des participations aux intérêts minoritaires sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Eutelsat Communications	74 361	-40 875
Fraikin Groupe	51 588	48 519
France Asie Participations	-4 705	5 231
Immobilière Bingen / ANF	41 388	34 407
Ray France (Rexel)	27 243	25 165
B&B Hotels	12 530	11 497
Eurazeo Co-Investment Partners	54 908	
Europcar Groupe	6 081	
Minoritaires dans les réserves	263 393	83 944
Eutelsat Communications	8 644	120 650
Fraikin Groupe	12 372	2 555
France Asie Participations	5 702	-450

Immobilière Bingen / ANF	17 608	6 854
Ray France (Rexel)	3 538	2 570
B&B Hotels	-86	657
Eurazeo Co-Investment Partners	-4 770	
Europcar Groupe	2 594	
Minoritaires dans les résultats	45 601	132 835
Intérêts minoritaires	308 994	216 780

Autres informations sur le capital

Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2006	50 569 344
Augmentations de capital :	
- Levées d'options de souscription	394 429
- Attribution gratuite 1/20	2 471 728
Annulation d'actions propres	-1 782 662
Nombre d'actions au 31 décembre 2006	51 652 839
Nombre d'actions autorisées	51 652 839
Nombre d'actons émises et entièrement libérées	51 652 839
Nombre d'actons émises et non entièrement libérées	
Valeur nominale de l'action	3,05
Actions de l'entité détenues par elle-même	385 570
Actions réservées pour une émission dans le cadre d'option et de contrat de vente	382 170
Nombre d'actions en circulation (hors actions propres)	51 267 269
Nombre moyen pondéré d'actions	50 231 400
Nombre moyen pondéré d'actions diluées	50 558 722

Au 31 décembre 2006, le capital social était de 157 542 milliers d'euros, divisé en 51 652 839 actions entièrement libérées, toutes de même catégorie. Chaque action donne droit à une voix. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans, au nom d'un même actionnaire. En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, un droit de vote double est attribué, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficiait de ce droit. Au 31 décembre 2006, les actions à droit de vote double s'élevaient à 22 513 084.

Toute action convertie au porteur ou dont la propriété est transférée perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert de propriété par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans.

Note 10 – Provisions

En milliers d'euros	Passifs liés aux avantages au personnel	Sinistre / Remise en état	Litiges	Autres	31/12/2006	31/12/2005
A l'ouverture	4 926	33 932	6 087	5 016	49 961	41 623
Dotations de l'exercice	5 694	50 528	3 178	6 012	65 412	25 505
Variations de périmètre	66 010	19 890	11 208	12 885	109 993	1 308
Reprise de provisions consommées	-1 427	-46 982	-9 346	-8 257	-66 012	-18 844
Reprise de provisions excédentaires ou devenues sans objet			-3 466		-3 466	-1 530
Reclassements / Ecart de conversion	-3 783	-34 755	-842	1 959	-37 421	1 899
A la clôture	71 420	22 613	6 819	17 615	118 467	49 961
Part à moins d'un an	5 791	22 613	6 070	16 961	51 435	45 601
Part à plus d'un an	65 629		749	654	67 032	4 360

L'augmentation des provisions s'explique essentiellement par l'entrée dans le périmètre de consolidation du groupe Europcar. En effet, outre une contribution à hauteur de 71,2 millions d'euros aux engagements de retraite et autres régimes à prestations définies, Europcar constitue une provision pour remise en état des véhicules (avant cession dans le cadre des contrats de « buy-back »). Elle s'élève à 22,6 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Eurazeo a des passifs éventuels se rapportant à des litiges ou actions en justice survenant dans le cadre habituel de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs autre que ceux déjà provisionnés.

Note 11 – Engagements envers le personnel

Incidences du changement de méthode

Le groupe Eurazeo a choisi de retenir l'option offerte par la norme IAS 19 « Avantages du personnel », de comptabilisation des écarts actuariels directement dans les capitaux propres. Auparavant, les écarts actuariels liés à la révision des hypothèses de calcul de l'engagement relatif aux divers régimes à prestations définies, étaient étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel bénéficiaire de ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10% la plus grande des valeurs suivantes :

- la valeur actualisée de l'obligation envers les salariés à la date de clôture ;
- la juste valeur des actifs du fonds à cette même date.

L'incidence de ce changement de méthode sur les comptes consolidés d'Eurazeo se détaille comme suit :

	31/12/2004	Résultat net	Écarts actuariels	Autres variations	31/12/2005	Résultat net	Écarts actuariels	Autres variations	31/12/2006
Capitaux propres – part du groupe – hors option IAS 19, § 93A	3 216 964	700 587		165 836	4 083 387	305 228		156 507	4 545 122
Pertes et gains actuariels à l'intérieur du corridor			-6 832		-6 832		10 158		3 326
Impôt différé sur les pertes et gains actuariels à l'intérieur du corridor			2 355		2 355		-3 550		-1 195
Amortissement des pertes et gains actuariels excédant le corridor									
Impôt différé sur l'amortissement des pertes et gains actuariels excédant le corridor									
Capitaux propres – part du groupe – avec option IAS 19, § 93 A	3 216 964	700 587	-4 477	165 836	4 078 910	305 228	6 608	156 507	4 547 253
Intérêts minoritaires – hors option IAS 19, § 93 A	198 530	132 835		-114 350	217 015	45 601		44 934	307 550
Pertes et gains actuariels à l'intérieur du corridor			-358		-358		2 566		2 208
Impôt différé sur les pertes et gains actuariels à l'intérieur du corridor			123		123		-887		-764
Amortissement des pertes et gains actuariels excédant le corridor									
Impôt différé sur l'amortissement des pertes et gains actuariels excédant le corridor									
Intérêts minoritaires – avec option IAS 19, § 93 A	198 530	132 835	-235	-114 350	216 780	45 601	1 679	44 934	308 994

Conformément à IAS 8, § 22, Eurazeo a ajusté le solde d'ouverture de chaque élément affecté des capitaux propres pour la première période antérieure présentée, ainsi que les autres montants comparatifs fournis pour chaque période antérieure présentée, comme si la nouvelle méthode comptable avait toujours été appliquée.

Autres informations

Le groupe Europcar contribue à hauteur de 71,2 millions d'euros aux engagements postérieurs à l'emploi. Ces derniers sont relatifs aux indemnités de départ à la retraite, d'invalidité et de dépendance. Les avantages accordés par le groupe dépendent du cadre légal, fiscal et économique du pays concerné et, habituellement, de la durée du service et de la rémunération des salariés. Les sociétés du Groupe fournissent des avantages postérieurs à l'emploi à travers des régimes à contribution définie et des régimes à prestations définies. Par ailleurs, le Groupe cotise dans le cadre des diverses obligations légales ou, sur la base du volontariat, dans le cadre d'un accord contractuel. L'obligation du Groupe se limite alors au versement de la cotisation.

Conformément à IFRS 5, le passif relatif aux engagements postérieurs à l'emploi de Fraikin (4,8 millions d'euros) a été reclassé en passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente.

Enfin, Eurazeo a souscrit un contrat d'assurances collectives visant à couvrir les indemnités qu'elle devra verser lors du départ en retraite de ses salariés, au titre des obligations découlant de la convention collective des Banques. Ces avantages sont fournis dans le cadre d'un régime à cotisations définies. Les cotisations sont directement inscrites en charge.

L'évaluation des engagements correspondants est effectuée selon la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles retenues dans le cadre de cette évaluation sont les suivantes :

	2006
Taux d'actualisation	4,5%
Taux d'augmentation attendue des salaires	2% à 2,5%
Taux d'augmentation attendue des retraites	2%

Les engagements du Groupe sont partiellement couverts par des fonds extérieurs et des provisions sont inscrites au bilan pour la différence. La variation du passif comptabilisée au bilan du groupe Eurazeo se détaille comme suit :

En milliers d'euros	Obligation	Juste valeur du régime	Passif
31 décembre 2005	6 545	-1 619	4 926
Coût des services rendus au cours de la période	4 434		4 434
Coût financier	1 013	-60	953
Cotisations des participants au régime	-674	-98	-772
Coût des services passés	-962	688	-274
Ecarts actuariels	916	1	917
Variations de périmètre	67 090	-1 080	66 010
Reclassement en passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente			-4 774
31 décembre 2006	78 362	-2 168	71 420

Note 12 – Endettement net

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Obligations convertibles Fraikin 1% - 08/2013		18 630
Obligations B&B Hotels	32 771	30 853
Obligations Europcar	41 877	
Emprunts obligataires	74 648	49 483
Emprunt Eurazeo	428 441	
Emprunt Fraikin		74 420
Titrisation Fraikin		388 431
Emprunt Fraikin en GBP		112 822
Emprunt B&B Hotels	229 336	225 053
Emprunt ANF / Immobilière Bingen	156 738	129 401
Ligne de financement de la flotte Europcar	2 695 384	
Autres emprunts		31 038
Emprunts	3 509 899	961 165
Emprunts et dettes financières	3 584 547	1 010 648
Dont part des dettes financières à moins d'un an	2 136 480	1 950
Dont part des dettes financières à plus d'un an	1 448 067	1 008 698
Actifs financiers de gestion de trésorerie, trésorerie et équivalents	531 296	1 528 632
Solde de trésorerie nette	-3 053 251	517 984

Répartition par devises		
EUR	3 584 547	884 135
USD		13 691
GBP		112 822

Conformément à IFRS 5 les dettes portées par le sous-groupe Fraikin ont été reclassées en passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente (713 millions d'euros).

Le remboursement des emprunts souscrits par Immobilière Bingen et par ANF pourrait être exigé de manière anticipée en cas de défaut de paiement d'Eurazeo ou d'Immobilière Bingen ou d'ANF, ou de non respect de leurs obligations au titre du contrat. Immobilière Bingen et ANF s'engagent également à respecter les ratios habituels de couverture de la dette, de couverture des frais financiers et de dette sur valeur du patrimoine. Eurazeo s'est engagée à conserver directement au moins 95% du capital et des droits de vote d'Immobilière Bingen et indirectement, par l'intermédiaire d'Immobilière Bingen, au moins 75% du capital et des droits de vote d'ANF.

De la même manière, les emprunts souscrits par Europcar, B&B Hotels et Fraikin comprennent des clauses de défauts conventionnelles basées sur des ratios de couverture de la dette et des frais financiers. Fraikin est par ailleurs soumis à des ratios relatifs à l'endettement sur la valeur de marché des actifs ou au poids des clients douteux.

Par ailleurs, Eurazeo a mis en place en juillet 2006 une ligne de crédit confirmée d'un montant total de un milliard d'euros de maturité cinq ans (avec deux options de prolongation de un an chacune en année 1 et 2).

Le contrat s'appuie sur la plupart des clauses énoncées par la Loan Market Association et reprend les clauses d'engagement et de défaut habituelles de ce type de contrat, sans toutefois comporter de clause de défaut croisé (« cross default »). Le principal covenant de ce financement consiste en un respect d'un ratio de dette sur actifs (« loan to value »), qui doit à tout moment rester inférieur ou égal à 0,45.

La marge applicable sera variable et ajustée semestriellement en fonction du ratio Endettement Financier Brut / Actif Net, évalué à sa valeur de marché.

Eurazeo pourra demander aux banques, à la fin de la première année du crédit, l'extension de la date d'échéance finale d'une période supplémentaire d'une année calendaire. Sans préjudice et indépendamment de ce qui précède, Eurazeo pourra formuler une nouvelle demande d'extension avant le deuxième anniversaire de la date de signature du contrat, afin d'obtenir l'extension de la date d'échéance finale d'une période supplémentaire de (i) une année dans le cas où Eurazeo aurait reçu une réponse favorable à sa première demande d'extension; ou (ii) une ou deux années dans le cas où Eurazeo n'aurait pas reçu une réponse favorable à sa première demande d'extension formulée en fin de première année. Ces facultés permettent de prolonger à 7 ans la maturité de ce financement.

Cette facilité apporte de la flexibilité en cas de besoin, notamment dans des arbitrages entre cessions de titres et nouveaux investissements.

Eurazeo respectant l'ensemble de ses engagements au titre des emprunts au 31 décembre 2006, l'échéancier des dettes a été établi sur la base des dates de remboursements prévues à ce jour. En particulier, la dette relative au financement de la flotte Europcar a été considérée comme un passif courant dans la mesure où il est prévu qu'elle soit remboursée dès la mise en place de la titrisation.

Par ailleurs, le Groupe dispose de facilités de crédit non utilisées pour un montant global de 575 millions d'euros.

Note 13 – Dérivés

Dérivés de taux

Le groupe Eurazeo est exposé au risque de taux d'intérêt. La Direction gère activement cette exposition au risque. Pour y faire face, le Groupe a recours à un certain nombre d'instruments financiers dérivés. L'objectif est de réduire, là où cela semble approprié les fluctuations de flux de trésorerie suite à des variations de taux d'intérêts. Le Groupe n'effectue aucune transaction financière présentant un risque qui ne puisse être quantifié lors de sa conclusion.

Le tableau ci-après détaille l'incidence des dérivés de taux sur les comptes consolidés d'Eurazeo (sociétés en intégration globale) :

En milliers d'euros	Nominal	Justes valeurs au 31/12/2006	Variations de justes valeurs sur l'exercice	Impact résultat financier (*)	Impact capitaux propres
Swap Euribor 3 mois / 3,7255% (Eurazeo)	125 000	393	393		393
Swap Euribor 3 mois / 3,7155% (Eurazeo)	75 000	248	248		248
Swap Euribor 3 mois / 3,7250% (Eurazeo)	100 000	355	355		355
Swap Euribor 3 mois / 3,7130% (Eurazeo)	100 000	360	360		360
Swap Euribor 3 mois / 3,7270% (Eurazeo)	25 000	85	85		85
Swap Euribor 3 mois / 3,945% (ANF)	22 000	37	37		37
Swap Euribor 3 mois / 2,645% (B&B Hotels)	92 000	4 016	2 454	-1 563	4 016
Swap Euribor 3 mois / 2,870% (B&B Hotels)	89 000	4 664	3 121	-1 543	4 664
Swap Euribor 3 mois / 2,870% (B&B Hotels)	7 676	419	281	-139	419
Swap Euribor 3 mois / 3,745% (B&B Hotels)	4 800	50	50		50

Swap Euribor 3 mois / 3,750% (B&B Hotels)	6 600	67	67		67
Total des dérivés actifs non courants		10 694			
Total des dérivés de taux éligibles à la comptabilité de couverture		10 694	7 451	-3 245	10 694
Swap Euribor 3 mois / 3,455% (Immobilière Bingen)	50 000	1 355	1 854	1 854	
Swap Euribor 3 mois / 3,455% (Immobilière Bingen)	50 000	1 369	1 369	1 369	
Swap Euribor 3 mois / 3,980% (ANF)	28 000	40	40	40	
Total des dérivés actifs courants		2 764			
Swap Euribor 1 mois / 3,993% (Europcar)	125 000	-138	-138	-138	
Total des dérivés passifs courants		-138			
Swap Euribor 3 mois / Euribor 12 mois, tunnel entre 2,60% et 3,75% (Fraikin)	71 000	529	529	529	
Swap Libor / 4,7225% (Fraikin)	44 676	411	411	411	
Swap Libor / 4,1600% (Fraikin)	14 892	75	75	75	
Total des dérivés classés en actifs détenus en vue de la vente		1 015			
Swap Euribor 3 mois / Euribor 12 mois + 100bp capés 4,90% (Fraikin)	420 000	-6 691	6 994	6 994	
Total des dérivés classés en passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente		-6 691			
Total des dérivés de taux non éligible à la comptabilité de couverture		-3 050	11 134	11 134	

(*) Part inefficace pour les instruments éligibles à la comptabilité de couverture, variation de juste valeur pour les autres dérivés.

Autres instruments dérivés

En milliers d'euros	Justes valeurs au 31/12/2006	Variations de justes valeurs sur l'exercice	Impact résultat financier	Impact capitaux propres
Puts sur 301 567 actions Air Liquide à 160 euros (Legendre Holding 11)	374	374	374	
Obligations échangeables en actions Veolia Environnement (Eurazeo)		124	124	
Obligations échangeables en actions Danone (Eurazeo)		33	33	
Total des autres dérivés des sociétés en intégration globale	374	531	531	
Variation de la réserve de couverture Eutelsat				6 879
Variation de la réserve de couverture Ray Investment				6 160
Total des dérivés des sociétés mises en équivalence				13 039

Note 14 – Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Dettes fournisseurs	693 572	175 101
Avances reçues des clients	425	548
Autres créditeurs		9 583

Total des fournisseurs et autres créiteurs	693 997	185 232
--	---------	---------

L'augmentation des dettes fournisseurs s'explique par l'entrée dans le périmètre du groupe Europcar qui contribue à hauteur de 664 millions d'euros à ce poste.

Note 15 – Autres actifs et passifs

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Charges constatées d'avance	36 548	7 943
Autres actifs	3 137	-2 163
Total des autres actifs	39 685	5 780
Dettes sociales	66 232	20 434
Dettes fiscales	63 092	69 547
Autres dettes	167 460	167 117
Total des autres passifs	296 784	257 098

Les autres dettes incluaient notamment des dettes sur immobilisations du groupe Fraikin au 31 décembre 2005. Conformément à IFRS 5, ces dettes ont été reclassées en passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente pour un montant global de 52 millions d'euros. Le poste est par ailleurs affecté par l'entrée d'Europcar dans le périmètre de consolidation (72 millions d'euros).

Note 16 – Information sectorielle

L'activité du groupe Eurazeo peut être répartie en 3 secteurs distincts :

- l'activité holding regroupe les contributions d'Eurazeo, de Legendre Holding 11, du groupe FAP ainsi que du fonds ECIP,
- l'activité immobilière regroupe les contributions du groupe Immobilière Bingen/ANF et Eurazeo Real Estate Lux/Colyzeo,
- l'activité « private equity » regroupe les contributions de Fraikin Groupe, Eutelsat Communications, Rexel, Groupe B&B Hotels et Europcar (à compter du 1er juin 2006).

En millions d'euros	Activité Holding	Activité Immobilière	Private Equity	Total
Ecart d'acquisition		2,8	1 197,7	1 200,5
Immobilisations corporelles et incorporelles	5,5	1,7	291,0	298,3
Immeubles de placement		678,2		678,2
Actifs disponibles à la vente	2 486,8	129,7	13,9	2 630,4
Autres actifs	9,2	0,1	49,6	58,9
Part. dans les entreprises associées			610,4	610,4
Actifs non courants	2 501,5	812,5	2 162,7	5 476,6
Autres actifs	165,5	46,3	4 663,7	4 875,5
Actifs de trésorerie	279,3	5,1	246,9	531,3
Actifs courants	444,8	51,4	4 910,6	5 406,8
Actif	2 946,2	863,9	7 073,3	10 883,4
Capital et réserves	3 770,4	362,1	112,0	4 244,5
Titres d'autocontrôle	-2,5			-2,5
Résultat 2006	60,2	126,3	118,7	305,2
Capitaux propres	3 828,1	488,4	230,8	4 547,3
Intérêts minoritaires	51,1	59,0	198,9	309,0
Provisions (y/c impôts)	140,6	83,9	157,2	381,8
Dettes financières	467,1	156,7	2 960,7	3 584,5
Autres passifs	106,7	15,3	1 938,8	2 060,8
Passifs et capitaux propres	4 593,6	803,4	5 486,4	10 883,4

En millions d'euros	Activité Holding	Activité Immobilière	Private Equity	Total
Produits de l'activité	59,0	24,4	1 805,8	1 889,1
Autres produits de l'activité	58,6	160,7	81,8	301,1
Charges courantes	-33,7	-16,9	-1 391,9	-1 442,4
Dotations / Reprises	4,5	3,4	-278,1	-270,2
Autres opérationnels	-8,2	-0,2	0,9	-7,5
Autres éléments	0,3	-0,8	12,8	12,2
Résultat opérationnel	80,5	170,5	231,3	482,3
Coût de l'endettement net	-12,0	-1,1	-140,4	-153,6
Charge d'impôt	-17,4	-26,0	-24,3	-67,6
Autres produits et charges	10,0	0,5	-21,9	-11,4
Mises en équivalence			101,1	101,1
Résultat net	61,1	143,9	145,8	350,8
Groupe	60,2	126,3	118,7	305,2
Minoritaires	0,9	17,6	27,1	45,6

Note 17 – Résultat opérationnel

En milliers d'euros	2006	2005
Produits de l'activité ordinaire	1 889 147	689 737
Autres produits et charges de l'activité	301 097	804 393
Charges courantes	-1 442 426	-391 255
Dotations / Reprises	-270 212	-181 696
Autres produits et charges d'exploitation	12 219	-5 461
Autres produits et charges opérationnels	-7 489	-14 218
Résultat opérationnel	482 336	901 500

Produits de l'activité ordinaire

Les produits de l'activité ordinaire se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	€/act 2006	€/act 2005	2006	2005
Danone	1,70	1,35	22 909	13 117
Pearson Plc	0,25	0,37	117	4 391
Saint-Gobain		1,28		1 837
Air Liquide	3,85		2 038	
Veolia Environnement	0,85	0,68	7 451	5 961
Dividendes récurrents			32 515	25 306
Prestations de services			1 487	33 677
Chiffre d'affaires Fraikin Groupe			769 381	563 605
Chiffre d'affaires B&B Hotels			90 903	35 924
Chiffre d'affaires Europcar			945 282	
Revenus de l'immobilier			24 334	22 858
Autres produits			25 245	8 367
Produits de l'activité ordinaire			1 889 147	689 737

Autres produits et charges de l'activité

En milliers d'euros	2006	2005
Plus ou moins-values sur le portefeuille titres	54 289	694 238
Autres plus-values	3 668	6 202
Dotations provisions durables	-3 686	-11 508
Autres reprises de provisions		23 930
Variation de juste valeur des immeubles de placement	159 285	71 228
Economie d'amortissement sur Fraikin	15 847	
Autres produits et charges	71 694	20 303
Autres produits de l'activité	301 097	804 393

Dotations / Reprises sur le portefeuille titres sur l'exercice 2006

En milliers d'euros	2006 Dotations provisions durables	2006 reprises sur cessions	2006 Reprises provisions durables (*)
General Atlantic Partners L.Ps	-2 606	259	
Distacom		5 480	
Lazard Technology Partners L.P		7 793	
LF Strategic Realty II L.P		7 619	
F.C.P.R. Viventures		7 345	
Kiwi II Ventura		7 148	
Lazard Technology II		5 510	
Perseus 2000		3 393	
Argos II		3 058	
Yozma II		2 907	
Weslh Carson VIII		2 659	
Alta BioPharma II		2 433	
Amadeus		2 311	
Meritech		2 227	
C.C.I.		2 185	
C.C.I. II		1 986	
Meritech II		1 656	
Baker II		1 553	
Alta BioPharma Partners L.P.		1 113	
Autres	-1 080	8 524	
Dotations / Reprises sur le portefeuille	-3 686	77 158	

(*) reprises par capitaux propres

Plus ou moins-values sur le portefeuille titres réalisées au cours de l'exercice 2006

En milliers d'euros	Prix de cession brut	Coût historique	Plus ou moins value brute	Reprises de provisions	Plus ou moins value nette
Distacom	26 328	-15 894	10 434	5 480	15 914
Jupiter Partners L.P.	13 582	-8 930	4 652		4 652
F.C.P.R. Pragma Capital	9 532	-6 433	3 099		3 099
Pearson Plc	9 200	-5 214	3 985		3 985

Managinvest	3 581	-355	3 225		3 225
Welsh Carson Anderson & Stowe IX L.P.	2 784	-571	2 213		2 213
General Atlantic Partners L.Ps	3 642	-1 575	2 067	259	2 326
Welsh Carson Anderson & Stowe VIII L.P.	2 558	-570	1 988		1 988
Centre Capital Investors II L.P.	4 057	-2 352	1 705	1 986	3 691
F.C.P.R. Partenaires MIDCAP	4 649	-2 971	1 678		1 678
Index Ventures II	8 352	-6 733	1 619		1 619
F.C.P.R. Alven II	3 397	-1 907	1 489		1 489
Autres	107 415	-102 791	4 624		4 624
Plus-values sur actifs disponibles à la vente	199 077	-156 299	42 779	7 725	50 504
Lazard Technology Partners L.P.	5 680	-14 035	-8 356	7 793	-563
Kiwi II Ventura	1 940	-9 963	-8 022	7 148	-874
F.C.P.R. Viventures	63	-7 480	-7 418	7 345	-73
Centre Capital Investors II L.P.	1 651	-6 428	-4 777		-4 777
Alta bioPharma Partners II L.P.	3 509	-7 500	-3 991	2 433	-1 558
Lazard Technology Partners II L.P.	9 692	-13 356	-3 664	5 510	1 846
Perseus 2000 L.L.C.	4 622	-7 803	-3 182	3 393	211
Yozma II	639	-3 558	-2 919	2 907	-12
Alta BioPharma Partners L.P.	497	-3 151	-2 655	1 113	-1 542
Welsh Carson Anderson & Stowe VIII L.P.	9 857	-12 483	-2 625	2 659	34
Welsh Carson Anderson & Stowe IX L.P.	4 923	-7 516	-2 592		-2 592
Argos II	4 579	-6 781	-2 201	3 058	857
Prudentia	1 761	-3 236	-1 475		-1 475
MeriTech Capital Partners L.P.	1 606	-2 973	-1 367	2 227	860
Amadeus II	5 506	-6 673	-1 167	2 311	1 144
Autres	12 928	-22 168	-9 239	21 536	12 297
Moins-values sur actifs disponibles à la vente	69 454	-135 101	-65 648	69 433	3 785
Total Plus-values	268 531	-291 400	-22 869	77 158	54 289

Charges courantes

En milliers d'euros	Activité Holding	Activité Immobilière	Private Equity	Total
Achats consommés	-147	-1 031	-205 810	-206 988
Impôts et taxes	-2 752	-4 004	-43 634	-50 390
Charges de personnel	-16 153	-4 275	-329 967	-350 395
Charges externes	-14 611	-7 566	-812 476	-834 653
Charges courantes	-33 663	-16 876	-1 391 887	-1 442 426

Note 18 – Frais de personnel et effectifs

En milliers d'euros ou en unités	2006	2005
Salaires et traitements	256 033	97 269
Charges sociales	79 417	39 106
Participation / Intéressement des salariés	7 981	1 595
Autres avantages à court terme du personnel	2 760	1 728
Avantages à long terme du personnel	4 204	
Total des frais de personnel	350 395	139 698

Ingénieurs et cadres	2 360	636
Techniciens et agents de maîtrise	315	1 019
Employés	5 040	359
Ouvriers	1 758	1 611
Total effectif par catégorie	9 473	3 625
France	4 932	2 949
Europe Hors France	4 541	676
Reste du monde		
Total effectif par zone géographique	9 473	3 625

Note 19 – Résultat financier

En milliers d'euros	2006	2005
Charges financières sur emprunts	-162 123	-94 962
Perte de change	-648	-50 296
Pertes résultant de la négociation de dérivés	-3 383	-1 660
Autres charges financières	-22 761	-125
Total des charges financières	-188 915	-147 043
Produits résultant de la négociation de dérivés	11 803	4 420
Gains de change	1 856	58 935
Autres produits financiers	10 270	8 854
Total produits financiers	23 929	72 209
Résultat financier	-164 986	-74 834

Note 20 – Impôts

En milliers d'euros	2006	2005
Résultat net consolidé	350 829	833 422
Sociétés mises en équivalence	-101 081	-53 201
Impôt courant	54 174	63 550
Impôt différé	13 428	-17 105
Résultat avant impôt	317 350	826 666
Taux théorique	34,43%	34,93%
Impôt théorique	109 264	288 754
Impôt réel	67 602	46 445
Ecart	41 662	242 309
Justification de l'écart		
Différence de taux d'impôts	-2 965	2 684
Bases non taxables (déductibles)	-2 114	225 780
Opérations imposées à taux réduit	35 023	23 664
Différences permanentes	4 163	-9 116
Reports déficitaires non constatés	-1 325	-5 342
Utilisation des déficits reportables non activés	9 048	4 603
Exit tax sur les réserves spéciales de plus-values à long terme	-7 692	
Annulations d'impôts différés passifs (actifs)	9 271	

Impositions forfaitaires et autres différences	-1 747	36
--	--------	----

Les annulations d'impôts différés s'expliquent notamment par le passage au régime S.I.I.C. d'ANF qui permet l'exonération du résultat de ses activités immobilières.

Les sources de l'impôt différé actif et passif sont les suivantes (en impôt) :

En milliers d'euros	31/12/2005 net	Variations de périmètre	Reclassement en impôt courant	Résultat	Autres éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres	Reclassement IFRS 5	31/12/2006 net
Immobilisations incorporelles	-7 077	1 627		-1 605			-7 055
Immobilisations corporelles	-84 628	-6 010		-534	4 937	83 013	-3 222
Immeubles de placement	-74 608		65 188	-20 235			-29 655
Actifs disponibles à la vente	-134 690			1 734	-4 239		-137 195
Flotte de véhicules et autres actifs		584		16 754	-6	-144	17 188
Instruments dérivés actifs	-1 052			56	-3 650		-4 646
Capitaux propres					975		975
Emprunts et dettes financières	-5 170			25	-1 390	-2 357	-8 892
Provisions pour retraites et autres avantages similaires	1 674	16 557		787	383	-1 426	17 975
Provisions	730	2 963		-1 518			2 175
Instruments dérivés passif	4 938			-2 914		-1 976	48
Autres passifs courants	-718	3 747		-1 007			2 022
Autres	1 866	-9 215		8 910	353	-2 418	-504
Pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés / conso. Déficits activés	5 738	7 925		-13 881		-963	-1 181
Actifs (passifs) d'impôts différés nets	-292 997	18 178	65 188	-13 428	-2 637	73 729	-151 967
Actifs d'impôts différés	21 815						48 240
Passifs d'impôts différés	-314 812						-200 206

Le reclassement d'impôt différé en impôt courant correspond à l'« exit tax » sur les plus-values immobilières due par la société ANF suite à l'option pour le régime S.I.I.C. à compter du 1er janvier 2006.

Par ailleurs, la variation des impôts différés constatés sur la juste valeur des titres disponibles à la vente s'explique par l'évolution de la fiscalité sur les titres de participation.

Note 21 – Résultat par action

En milliers d'euros	Note	2006	2005
Résultat net du groupe		305 228	700 587
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	9	50 231 400	47 695 155
Résultat de base par action publié		6,08	14,69
Résultat de base par action ajusté des attributions d'actions gratuites			13,99
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles	9	50 558 722	48 339 983
Résultat dilué par action publié		6,04	14,49
Résultat dilué par action ajusté des attribution d'actions gratuites			13,80

Note 22 – Informations relatives aux parties liées

Les informations relatives aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire figurent dans le rapport de gestion du Directoire.

Eurazeo n'a pas d'engagement financier au titre des entreprises liées autres que ceux indiqués dans cette présente annexe.

Aucun montant n'a été versé sur l'exercice 2006 au titre des contrats de « carried interest » et la quote-part de plus-value à verser à l'issue de la cession des derniers investissements, objet du programme 2003-2004, figure en « autres dettes ».

Au 31 décembre 2006, les soldes dans les comptes sociaux inscrits au bilan et au compte de résultat relatifs aux entreprises liées (entreprises associées seulement) sont les suivants :

En milliers d'euros	Société détentrice	Prix de revient	Provisions	Net
Eutelsat Communications				
Titres de participation	BlueBirds II Participations	70 194		70 194
Titres de participation	RedBirds Participations	39 709		39 709
Bilan		109 903		109 903
En milliers d'euros				Produits courants
Eutelsat Communications				
Produits de participation	BlueBirds II Participations			18 952
Produits de participation	RedBirds Participations			10 722
Résultat				29 674

Au 31 décembre 2006, Eurazeo détenait indirectement (via BlueBirds II Participations, RedBird France et RedBirds Participations)

39 090 876 actions Eutelsat Communications. Le cours de bourse de ces titres à la clôture s'établissait à 14,48 euros, soit une valorisation de la participation de 566 millions d'euros.

En milliers d'euros	Société détentrice	Prix de revient	Provisions	Net
Ray Investment Sàrl (Rexel)				
Titres de participation	Ray France Investment SAS	489 374		489 374
Bilan		489 374		489 374
En milliers d'euros				Produits courants
Ray Investment Sàrl (Rexel)				
Intérêts sur prêt	Ray France Investment SAS			6
Prestations de services	Eurazeo			1 068
Résultat				1 074

Note 23 – Filiales et entreprises associées

Dénomination sociale	Siège social	Pays	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Variations de périmètre
Société mère						
Eurazeo	Paris	France				
Activité « Holding »						
France Asie Participations	Paris	France	I.G.	96,51%	96,51%	
Lotus Asia Investment BV	Rotterdam	Pays-Bas	I.G.	60,00%	57,91%	Sortie
Legendre Holding 11	Paris	France	I.G.	100,00%	100,00%	
Legendre Holding 15	Paris	France	I.G.	100,00%	100,00%	Entrée
Catroux	Paris	France	I.G.	100,00%	100,00%	
Eurazeo Management Lux	Luxembourg	Luxembourg	I.G.	100,00%	100,00%	Entrée
Eurazeo Co-Investment Partners	Luxembourg	Luxembourg	I.G.	100,00%	7,30%	Entrée

ECIP Europcar	Luxembourg	Luxembourg	I.G.	100,00%	4,01%	Entrée
Activité « Immobilier »						
Immobilière Bingen	Paris	France	I.G.	100,00%	100,00%	
ANF	Paris	France	I.G.	89,76%	89,76%	
Eurazeo Real Estate Luxembourg	Luxembourg	Luxembourg	I.G.	100,00%	100,00%	
Activité « Private Equity »						
Sous-palier B&B Hotels						
Groupe B&B Hotels	Paris	France	I.G.	83,24%	83,24%	
Financière B&B Hotels	Brest	France	I.G.	100,00%	83,24%	
B&B Hotels SNC	Brest	France	I.G.	100,00%	83,24%	
Boscotel	Brest	France	I.G.	100,00%	83,24%	Entrée
Francitel	Linas-Monthlery	France	I.G.	100,00%	83,24%	Entrée
B&B GmbH	Wiesbaden Nord.	Allemagne	I.G.	100,00%	83,24%	
Sous-palier Europcar						
Europcar Groupe	St Quentin en Y.	France	I.G.	88,03%	88,03%	Entrée
Europcar International	St Quentin en Y.	France	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Europcar information Services GEIE	St Quentin en Y.	France	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Europcar Holding	St Quentin en Y.	France	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Europcar France	St Quentin en Y.	France	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Delta Services Auto	St Quentin en Y.	France	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Parcoto Services	Rouen	France	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Securitifleet	Rouen	France	I.G.	100,00%	4,40%	Entrée
Europcar International SA&CO OHG	Hambourg	Allemagne	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Europcar Autovermietung	Hambourg	Allemagne	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Interent Immobilien	Hambourg	Allemagne	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Securitifleet GmbH	Hambourg	Allemagne	I.G.	100,00%	4,40%	Entrée
Europcar Italia	Rome	Italie	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Securitifleet SRL	Rome	Italie	I.G.	100,00%	5,28%	Entrée
Europcar UK	Watford	Royaume-Uni	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Europcar Internacional Aluger de Automovios	Lisbonne	Portugal	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Europcar IB	Madrid	Espagne	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Securitifleet SL	Madrid	Espagne	I.G.	100,00%	3,52%	Entrée
Ultramar Car Rental	Palma de Mallorca	Espagne	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Europcar	Bruxelles	Belgique	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Keddy	Bruxelles	Belgique	I.G.	100,00%	88,03%	Entrée
Sous-palier Eutelsat						
RedBirds France	Paris	France	I.G.	91,96%	91,96%	
RedBirds Participations	Luxembourg	Luxembourg	I.G.	87,60%	80,24%	
BlueBirds Participations	Luxembourg	Luxembourg	I.G.	65,58%	65,58%	
BlueBirds II Participations	Luxembourg	Luxembourg	I.G.	100,00%	65,58%	
Eutelsat Communications (groupe consolidé)	Paris	France	M.E.E.	25,58%	18,13%	

Sous-palier Fraikin						
Fraikin Groupe	La-Défense	France	I.G.	55,11%	55,11%	
Fraikin	La-Défense	France	I.G.	100,00%	55,11%	
Fraikin Locamion	La-Défense	France	I.G.	99,99%	55,10%	
Fraikin Locatime	La-Défense	France	I.G.	100,00%	55,11%	
Immobilière Fraikin	La-Défense	France	I.G.	100,00%	55,11%	
Locamion	La-Défense	France	I.G.	99,94%	55,07%	
FLM	La-Défense	France	I.G.	100,00%	55,08%	
Fraikin Assets	Genevillier	France	I.G.	100,00%	55,10%	
Fraikin Services	La-Défense	France	I.G.	100,00%	55,11%	
Fraikin Lease 3	Levallois	France	I.G.	100,00%	55,11%	Sortie
Fraikin Capital	La-Défense	France	I.G.	100,00%	55,11%	
SCI Clés	Amiens	France	I.G.	100,00%	55,11%	Sortie
SCI Les Boussenots	Levallois	France	I.G.	100,00%	55,09%	Sortie
SCI Les Cars Bleus	Levallois	France	I.G.	100,00%	55,09%	Sortie
SC La Vitrollaise	Levallois	France	I.G.	100,00%	55,09%	Sortie
Financière Adkarr	Ris Orangis	France	I.G.	99,99%	55,09%	Entrée
Locafroid	Kersaint-Plabennec	France	I.G.	99,99%	55,09%	Entrée
SCI Plateau de Mauves	Kersaint-Plabennec	France	I.G.	99,99%	55,09%	Entrée
SCI Locanord	Kersaint-Plabennec	France	I.G.	99,99%	55,09%	Entrée/Sortie
SCI de la Prairie	Kersaint-Plabennec	France	I.G.	99,99%	55,09%	Entrée/Sortie
Fraikin Limited	Londres	Royaume-Uni	I.G.	100,00%	55,11%	
Fraikin Belgium	Bruxelles	Belgique	I.G.	100,00%	55,11%	
Fraikin Luxembourg	Luxembourg	Luxembourg	I.G.	100,00%	55,11%	
Fraikin Alquiler	Barcelonne	Espagne	I.G.	100,00%	55,11%	
Sous-palier Rexel						
Ray France Investment	Paris	France	I.G.	95,01%	95,01%	
Ray Investment (groupe consolidé)	Luxembourg	Luxembourg	M.E.E	30,60%	29,07%	

Informations sur les entités ad hoc non consolidées

Les filiales opérationnelles du groupe Europcar localisées en France, en Espagne, au Royaume-Uni, au Portugal et en Belgique souscrivent à une police d'assurances à travers une entité affiliée à AIG, laquelle réassure ces risques auprès d'Euroguard, une captive d'assurance et de réassurance basée à Gibraltar. Le groupe Europcar ne détient qu'une cellule d'Euroguard et la quote-part des actifs détenus se limite à 23 millions de livres sterling au 31 décembre 2006.

Les états financiers de la cellule d'Euroguard dédiée à Europcar se résument comme suit (établis en UK GAAP) :

En millions de livres sterling	31/12/2006	31/12/2005
Bilan		
Actifs financiers	20,6	16,1
Créances	2,9	2,1
Actif	23,5	18,2
Capitaux propres (hors résultat)	-2,7	-2,9
Résultat net (part du groupe)	2,2	0,2
Provisions techniques	26,9	23,0

Dépôts	-3,8	-3,8
Autres passifs	0,9	1,7
Passif et capitaux propres	23,5	18,2
Primes perçues, nettes de la réassurance	11,8	9,8
Variation de la provision pour sinistres	-10,2	-10,0
Autres produits et charges	0,6	0,4
Résultat net	2,2	0,2

Par ailleurs, une garantie sous forme de lettre de crédit à première demande a été consentie par Europcar à Euroguard à hauteur de 29,5 millions d'euros, pour prémunir AIG contre un risque de défaut de la cellule Euroguard dédiée à Europcar et satisfaire à la marge de solvabilité de cette même cellule.

Note 24 – Nouvelles normes, amendements de normes et nouvelles interprétations

Au cours de l'exercice, le Groupe a adopté les nouvelles normes et amendements de normes IFRS, ainsi que les nouvelles interprétations IFRIC présentées ci-dessous. A l'exception de l'amendement à la norme IAS 19, l'adoption de ces normes et interprétations révisées n'a pas eu d'impact sur les états financiers du Groupe :

- IAS 21 : Amendement – Effets des variations des cours des monnaies étrangères ;
- IAS 39 : Amendement – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ;
- IFRIC 4 : Déterminer si un accord contient un contrat de location ;
- IFRIC 5 : Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement ;
- IFRIC 6 : Passifs découlant de la participation à un marché déterminé – Déchets d'équipements électriques et électroniques

Par ailleurs, le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2006. Parmi les normes et interprétations IFRS émises à la date d'approbation des présents comptes mais non encore entrées en vigueur et pour lesquelles le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée, les principales normes et interprétations susceptibles de concerner le Groupe sont les suivantes :

- IAS 1 : Amendement relatif aux informations sur le capital, applicable à compter du 1er janvier 2007 ;
- IFRS 7 : Informations à fournir sur les instruments financiers, applicable à compter du 1er janvier 2007 ;
- IFRIC 8 : Champ d'application d'IFRS 2, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er mai 2006 ;
- IFRIC 9 : Réexamen des dérivés incorporés, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er juin 2006 ;
- IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et dépréciation, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er novembre 2006 ;
- IFRIC 11 : Actions propres et transactions intragroupe, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er mars 2007.

Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels de l'application de ces normes et interprétations sur les résultats consolidés, la situation financière et le contenu des annexes aux comptes est en cours.

Note 25 – Autres informations

Les informations relatives à la politique de gestion des risques et au risque de taux et de crédit figurent dans le rapport de gestion du Directoire.

En millions d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Engagements donnés		
Créances cédées non échues (bordereaux Dailly, ...)		
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles		
- Titres ANF (cours moyen du mois de décembre)	669,5	615,3
- Actifs immobiliers	7,9	8,0
- Contrats de « buy-back » Europcar	742,0	
- Autres nantissements		0,3
Avals, cautions et garanties données	328,9	38,7
Autres engagements donnés		
- Colyzeo I et Colyzeo II	166,1	35,6
- Fonds d'investissement et ECIP	25,3	28,8
- Immobilier	18,8	18,8
Engagements reçus		
Engagement de souscription des « limited partners » d'ECIP	289,0	
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles		

Cautions reçues de clients Fraikin	6,1	6,5
Avals, cautions et garanties reçues	187,4	162,2
Autres engagements reçus	732,9	

L'ensemble des engagements significatifs du groupe Eurazeo selon les normes comptables en vigueur, à l'exception des engagements liés à des pactes d'actionnaires couverts par une obligation de confidentialité, sont décrits ci-après :

- Le montant des engagements hors bilan liés aux engagements d'investissement en tant que « limited partner » déjà pris par Eurazeo et ses filiales s'élève au 31 décembre 2006 à 4,4 millions d'euros contre 28,8 millions d'euros au 31 décembre 2005. Par ailleurs, Eurazeo, au travers d'Eurazeo Real Estate Lux, s'est engagée à investir 85,0 millions d'euros dans le fonds Colyzeo, fonds immobilier créé en partenariat avec Colony Capital. L'engagement résiduel au 31 décembre 2006 s'élève à 16,1 millions d'euros. Eurazeo s'est par ailleurs engagée à investir au travers de cette même filiale 150,0 millions d'euros dans le fonds en création Colyzeo II.

- Dans le cadre de la cession des actions Sandinvest, Eurazeo a donné :

1°) une garantie au profit de l'acquéreur qui porte principalement sur les éléments suivants :

a) Garantie de passif destinée à couvrir les risques généraux, plafonnée (i) à 1 034,4 milliers d'euros jusqu'au 3 juin 2008, pouvant être ramenée à 804 milliers d'euros après recours auprès des cédants minoritaires, (dont 402 milliers d'euros sont d'ores et déjà sous séquestre), puis (ii) à 517,2 milliers d'euros jusqu'au 3 juin 2010 pouvant être ramenée à 402 milliers d'euros après recours auprès des cédants minoritaires (dont 201 milliers d'euros seront conservés sous séquestre jusqu'à l'extinction de la garantie).

Durée : (i) jusqu'au 3 juin 2010 (ou toute date antérieure correspondant à la prescription) pour tous risques fiscaux, sociaux et douaniers (ou prescription si plus tôt), (ii) jusqu'au 3 juin 2007 pour tous autres risques.

b) Garantie de passif destinée à couvrir des risques spécifiques, plafonnée à 1 099,05 milliers d'euros, pouvant être ramenée à 854 milliers d'euros après recours auprès des cédants minoritaires (dont 321,6 milliers d'euros sont sous séquestre).

Durée : jusqu'au 3 juin 2010.

c) Garantie de passif destinée à couvrir les risques liés aux fusions des holdings Sandinvest, Sandinco et SCCC : cette garantie ne se traduit pas par un engagement hors bilan supplémentaire mais permet à l'acquéreur, en cas de révélation d'un risque lié aux fusions, d'appeler la garantie à hauteur du montant cumulé des plafonds des garanties générales (cf. a) et des garanties spécifiques (cf. b).

2°) Une garantie de passif au profit des acquéreurs de Chantemur Centrale, destinée à couvrir essentiellement les risques liés au détournage Chantemur, d'un montant de 2 millions d'euros et ce, jusqu'au 3 juin 2009.

En cas de mise en jeu de cette garantie, Eurazeo pourra se retourner contre les autres garants solidaires afin de limiter son engagement à sa quote-part de 339,2 milliers d'euros.

- Dans le cadre de la cession des actions de la Compagnie de Gérance Foncière, Eurazeo a donné une garantie de passif pour un montant maximal de 300 milliers d'euros jusqu'au 31 décembre 2007 au profit de l'acquéreur.

- Le 24 mars 2005, Eurazeo a donné une garantie à Colyzeo Capital LLP d'un montant maximum de 35 millions d'euros afin de garantir les engagements d'Eurazeo Real Estate Lux pendant la durée du Partnership Agreement Colyzeo Capital LLC.

- Eurazeo s'est engagée à investir 25 millions d'euros dans le fonds Eurazeo Co-Investment Partners. Au 31 décembre 2006, l'engagement résiduel est de 20,9 millions d'euros compte tenu des appels de fonds versés au titre de l'exercice 2006.

- Dans le cadre de l'emprunt de 100 millions d'euros souscrit par sa filiale Immobilière Bingen, Eurazeo s'est engagée à conserver directement au moins 95% du capital et des droits de vote d'Immobilière Bingen et indirectement, par l'intermédiaire d'Immobilière Bingen, au moins 75% du capital et des droits de vote d'ANF.

- Le 26 janvier 2006, Eurazeo a obtenu d'une syndication de banques un prêt de 500 millions d'euros sur 5 ans, étendu à un milliard d'euros en juillet 2006. Au 31 décembre 2006, 425 millions d'euros ont été tirés. L'engagement reçu d'Eurazeo s'élève à 575 millions d'euros.

- En vertu du pacte d'actionnaires signé avec les autres actionnaires de BlueBirds Participations SA, Eurazeo s'est engagée à conserver la majorité du capital de BlueBirds Participations SA.

- Le 7 décembre 2006, Eurazeo s'est engagée à céder la totalité de sa participation dans Eutelsat Communications, via les sociétés BlueBirds Participations et RedBirds Participations à la Caisse des Dépôts et Consignations pour 862,7 millions d'euros, soit un prix par action de 15,70 euros.

- Le 7 décembre 2006, Eurazeo s'est engagée à céder la totalité de sa participation dans Fraikin Groupe à CVC Capital Partners pour 1,35 milliard d'euros, soit un prix par action de 14 euros.

Engagements de Fraikin Groupe

- Engagements reçus

Dans le cadre du contrat d'acquisition des actions Financière Adkarr, Fraikin bénéficie d'une garantie de passif accordée par les vendeurs. L'indemnisation maximale s'élève à 2,9 millions d'euros en cas de notification de réclamation.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat d'acquisition des actions Fraikin, Fraikin Groupe a reçu les engagements suivants :

En qualité de caution solidaire, Iveco Spa garantit l'intégralité des obligations du vendeur découlant de la mise en oeuvre des dispositions du contrat de cession des actions Fraikin.

Fraikin Groupe bénéficie d'une garantie de passif accordée par Iveco Participations. Cette garantie pourra être mise en oeuvre :

- jusqu'à l'expiration d'un délai de 45 jours calendaires suivant l'expiration des prescriptions fiscales, parafiscales, de sécurité sociale et douanières,

- pour tous les autres motifs de mise en jeu non notifiés au garant avant le 28 février 2005, la garantie a expiré à l'exception de la garantie des risques environnementaux (4 ans).

L'indemnisation maximale s'élève à 125 millions d'euros en cas de notification de réclamation.

Engagements donnés

- En garantie de la titrisation mise en place chez Fraikin Assets par le Crédit Industriel et Commercial et le Crédit Agricole Indosuez, les engagements suivants ont été donnés :

- . Fraikin a nanti les 36 999 actions de Fraikin Services ;
- . Fraikin Locamion a nanti les 35 647 295 actions de Fraikin Assets ;
- . Locamion a nanti les 20 346 763 actions de Fraikin Assets ;
- . Fraikin Locatime a nanti les 7 262 447 actions de Fraikin Assets ;
- . Immobilière Fraikin a nanti les 240 320 actions de Fraikin Assets ;
- . Nantissement du fonds de commerce de Fraikin Assets ;
- . Nantissement des créances professionnelles de Fraikin Assets à titre de sûretés ;
- . Nantissement des comptes bancaires de Fraikin Assets, à l'exception des comptes réservés aux intérêts de la dette ;
- . Nantissement des véhicules de Fraikin Assets.

- La dette de Fraikin UK auprès de Barclays est garantie par le nantissement des véhicules.

- En garantie de la dette Mezzanine mise en place chez Fraikin Ltd par Lombard, Fraikin a nanti les 21 500 000 actions de Fraikin Ltd.

- Dans le cadre de l'acquisition de la division Transfleet, Fraikin s'est engagée à garantir toutes les obligations de Fraikin Ltd au titre du contrat d'acquisition.

- En garantie des dettes mises en place chez Locafroid Services par différents établissements bancaires, la flotte de véhicules de Locafroid a été nantie.

- En garantie des dettes mises en place chez Financière Adkarr par SNVB, les 1 006 667 actions de Locafroid Services ont été nanties.

- En garantie de la dette Natexis mise en place chez Fraikin Groupe, les engagements suivants ont été donnés :

- Nantissement des 7 237 949 actions Fraikin, des 1 622 113 actions Fraikin Locamion et des 223 380 actions Fraikin Locatime ;
- Nantissement des comptes bancaires Fraikin Groupe ;
- Nantissement du prêt intragroupe entre Fraikin Groupe et Fraikin.

Engagements d'ANF

- Engagements reçus

- Emprunt CDC 1027147 : le 19 décembre 2003, ANF (anciennement Rue Impériale) a obtenu de la Caisse des Dépôts et Consignations (C.D.C), un prêt de renouvellement urbain (P.R.U) de 3,4 millions d'euros sur 20 ans avec préfinancement de 2 ans, pour la réhabilitation de 100 logements à Marseille, conventionnés au loyer dit « loyer O.P.A.H et LIP », dans le cadre de l'O.P.A.H (Opération Publique d'Amélioration de l'Habitat) République. Les fonds ont été versés en janvier 2004.

- Emprunt CDC 1031200 : le 18 mars 2004, ANF (anciennement Rue Impériale) a obtenu de la Caisse des Dépôts et Consignations (C.D.C), un prêt de renouvellement urbain (P.R.U) de 4 millions d'euros sur 20 ans avec préfinancement de 2 ans, pour la réhabilitation de 100 logements à Marseille, conventionnés au loyer dit « loyer BESSON », dans le cadre de l'O.P.A.H (Opération Publique d'Amélioration de l'Habitat) République. Les fonds ont été versés :

- 2 millions d'euros en juillet 2004
- 1 million d'euros en octobre 2004
- 1 million d'euros en décembre 2004

- Emprunt CDC 1027213 : le 19 décembre 2003, ANF (anciennement Rue Impériale) a obtenu de la Caisse des Dépôts et Consignations (C.D.C), un prêt de renouvellement urbain (P.R.U) de 2,1 millions d'euros sur 25 ans avec préfinancement de 2 ans, pour le financement de la construction d'un parc de stationnement, rue Malaval à Marseille. Les fonds ont été versés :

- 0,2 million d'euros en janvier 2004
- 0,7 million d'euros en mars 2004
- 1,2 million d'euros en septembre 2004

L'ensemble de ces trois emprunts est garanti pour moitié par la Bonnasse Lyonnaise de Banque et pour moitié par la Ville de Marseille.

- Le 4 décembre 2003, ANF (anciennement Rue Impériale) a obtenu de la Caisse des Dépôts et Consignations (C.D.C), un prêt participatif de 1 million d'euros sur 15 ans pour le financement du parc de stationnement susvisé, rue Malaval, à Marseille. Les fonds de cet emprunt seront versés sur demande de l'emprunteur. A ce jour, aucune somme n'a été encaissée.

Le 21 novembre 2005, ANF a obtenu conjointement des banques HSBC et Calyon un prêt de 150 millions d'euros sur 7 ans. Les fonds sont versés sur demande de l'emprunteur. Au 31 décembre 2006, 40 millions d'euros ont été tirés. Ce prêt est décomposé en trois tranches :

- une tranche « A » de 50 millions d'euros pour les besoins généraux (« exit tax » et travaux) ;
- une tranche « B1 » de 30 millions d'euros pour les projets spéciaux ;
- une tranche « B2 » de 70 millions d'euros pour le projet « Euromed III ».

Les engagements reçus par ANF s'élèvent à 110 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Engagements donnés

- Nantissement commercial au profit de la Bonnasse Lyonnaise de Banque, d'un dépôt à terme de 304 milliers d'euros, garantie du remboursement d'un emprunt de 762 milliers d'euros souscrit en février 1999. Au 31 décembre 2006, le capital restant dû sur cet engagement était de 200 milliers d'euros.

- Hypothèque consentie au profit de la Bonnasse Lyonnaise de Banque sur un immeuble sis à Marseille 2ème, 68-70 rue de la République, en garantie du remboursement d'un emprunt de 3 millions d'euros souscrit en décembre 2001 pour le financement de la restructuration de cet immeuble. Au 31 décembre 2006, le capital restant dû était de 2 277 milliers d'euros.

- Hypothèque consentie au profit du Crédit Commercial de France sur un immeuble sis à Marseille, 4 place Sadi Carnot, en garantie du remboursement d'un emprunt de 2 287 milliers d'euros. Au 31 décembre 2006, le capital restant dû était de 648 milliers d'euros.

- En contrepartie des garanties données par la Bonnasse Lyonnaise de Banque à la Caisse des Dépôts et Consignations (cf. Engagements reçus), ANF (anciennement Rue Impériale) a hypothéqué l'immeuble situé 1-1bis rue Malaval à Marseille, ledit immeuble en état de terrain nu (terrain où sera construit le parc de stationnement Malaval) au profit de Bonnasse Lyonnaise de Banque :

- A hauteur de 1 050 milliers d'euros, pour le cautionnement du prêt de 2,1 millions d'euros

- A hauteur de 3 700 milliers d'euros, pour le cautionnement du prêt de 7,4 millions d'euros

- En contrepartie de la garantie donnée par la Ville de Marseille à la Caisse de Dépôts et Consignations, dans la limite de 50% des emprunts souscrits par ANF (anciennement Rue Impériale) (cf. Engagement reçus), soit les deux emprunts « P.R.U. » mentionnés au titre des engagements reçus (pour 9,5 millions d'euros), ANF s'est engagée à attribuer les logements conventionnés sociaux, LIP et intermédiaires, rénovés au moyen des crédits consentis par la C.D.C., suivant les règles fixées par la convention d'OPAH République et ses annexes. De plus, ANF s'est engagée à présenter à la Ville de Marseille un état hypothécaire datant de moins de trois mois, portant sur un groupe d'immeubles dont elle a la propriété et dont la valeur attestée par un expert, représente au moins 4,75 millions d'euros et établissant l'absence d'hypothèque sur ces immeubles.

Par la suite, chaque année, ANF devra présenter à la Ville de Marseille, une attestation hypothécaire, établissant au 31 décembre de l'année, l'absence d'hypothèque, ou de nouvelles hypothèques, sur ces mêmes immeubles.

- Au cours de l'exercice 2003, ANF a reçu de la Ville de Lyon et de la Ville de Marseille, des demandes de ravalements des façades d'une partie des ses immeubles. Compte tenu de l'importance des superficies à traiter et des délais nécessaires à la mise en oeuvre et à l'exécution de ces travaux, ceux-ci seront échelonnés sur plusieurs exercices, en concertation avec les villes de Lyon et de Marseille. Le coût global de ces travaux, qui ont débuté en 2005, a pu être estimé à près de 14 millions d'euros.

- En contrepartie de l'emprunt de 150 millions d'euros sur 7 ans procuré par les banques HSBC et Calyon, les garanties suivantes ont été données :

- nantissement des comptes courants bancaires

- cession « Dailly » des primes d'assurance des immeubles

- nantissement des titres ANF détenus par Immobilière Bingen

Engagements d'Immobilière Bingen

Engagements donnés

- En garantie de ses obligations au titre du Contrat de prêt qu'elle a conclu le 21 novembre 2005 avec HSBC et Calyon, Immobilière Bingen a consenti les sûretés suivantes :

(i) nantissement sur les soldes de ses comptes bancaires ;

(ii) nantissement du compte d'instruments financiers sur lequel sont inscrites les actions qu'elle détient dans le capital social d'ANF, lesquelles doivent représenter 75% au moins des actions composant le capital social d'ANF ;

(iii) délégation des sommes dues ou qui pourraient être dues par la banque de couverture au titre de tout instrument de couverture de taux conclu par Immobilière Bingen dans le cadre du Prêt ;

(iv) cession Dailly des indemnités dues ou qui pourraient être dues par Finaxa à Immobilière Bingen au titre de la garantie d'actif et de passif consentie par Finaxa dans le cadre de l'acquisition des actions composant le capital social de ANF par Immobilière Bingen (décrite ci-après).

Le nantissement du compte d'instruments financiers sur lequel sont inscrites les actions détenues par Immobilière Bingen dans le capital social d'ANF, lesquelles doivent représenter 75% au moins des actions composant le capital social d'ANF a également été consenti par Immobilière Bingen, en qualité de caution réelle, en garantie (dans la limite de la valeur des actions inscrites sur le compte objet dudit nantissement) des sommes dues au titre de l'ouverture de crédit d'un montant maximum en principal de cent cinquante millions (150.000.000) d'euros consentie par les banques à la société ANF et destinée à financer (i) à hauteur de cinquante millions (50.000.000) d'euros les besoins généraux de trésorerie de ANF et (ii) à hauteur de cent millions (100.000.000) d'euros, la réalisation de plusieurs des projets immobiliers de ANF, à Marseille notamment.

- Nantissement d'actifs

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti en valeur nette au 31 déc. 2005 (a)	Nombre d'actions nanties	Total du poste de bilan en valeur nette (b)	Proportion (a/b)
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						

-Actions ANF	21-nov-05	30-juin-12	12 478 338	17 375 395	74 576 511	16,73%
Total			12 478 338	17 375 395	74 576 511	16,73%

Les valeurs retenues sont celles des comptes sociaux d'Immobilière Bingen.

Engagements reçus

Dans le cadre de l'acquisition par Immobilière Bingen des titres de la société ANF, une convention de garantie d'actif et de passif a été conclue le 1er mars 2005 entre Finaxa, cédant des titres ANF et Eurazeo (Immobilier Bingen s'étant substituée à Eurazeo). En vertu de cette convention, la garantie est limitée à 73 038 386 euros, sauf en ce qui concerne notamment certains biens immobiliers pour lesquels la garantie n'est pas limitée.

La garantie expire :

- pour tous dommages en matières fiscales, parafiscales, de sécurité sociale et douanière, à l'expiration des prescriptions légales applicables en ces matières augmentées d'un délai de 30 jours ;
- pour le paiement de toutes autres sommes, le 24 mars 2007, sauf en ce qui concerne notamment certains biens immobiliers pour lesquels la garantie n'est pas limitée dans le temps.

Engagements de Groupe B&B Hotels

- En garantie de ses obligations au titre du financement du LBO, Groupe B&B Hotels a donné à la banque Natixis les garanties suivantes :

- (i) nantissement de premier rang des comptes d'instruments financiers du Groupe B&B Hotels ;
- (ii) nantissement du prêt intragroupe consenti par Groupe B&B Hotels à Financière B&B Hotels ;
- (iii) délégation imparfaite de la garantie d'actifs et de passifs relative à la transaction ;
- (iv) nantissement du compte courant bancaire de Groupe B&B Hotels

- En garantie des financements seniors immobiliers, Groupe B&B Hotels et Financière B&B Hotels ont donné à la banque Natixis les garanties suivantes :

- (i) cautionnement personnel et solidaire ;
- (ii) nantissement de premier rang des comptes d'instruments financiers

- En garantie des financements seniors immobiliers, B&B Hotels SNC et B&B Hotels GmbH ont donné à la banque Natixis les garanties suivantes :

- (i) hypothèques sans concurrence et de premier rang sur l'ensemble des hôtels détenus par le groupe ;
- (ii) nantissement de premier rang des fonds de commerce ;
- (iii) délégation imparfaite des produits d'assurance ;
- (iv) nantissement de premier rang des comptes d'instruments financiers et des comptes courants.

- B&B Hotels SNC bénéficie également d'une caution du Crédit Maritime au profit du Trésor Public pour un montant de 2,7 million d'euros.

- Financière B&B Hotels a signé une lettre de confort au profit de Wayss Und Freytag afin de couvrir les engagements de B&B Hotels GmbH pour un montant de 1,4 million d'euros dans le cadre du chantier de l'hôtel B&B Erlangen.

Engagements de Europcar Groupe et de ses filiales

Dans le cadre de l'acquisition des actions Europcar International, Europcar Groupe S.A. a reçu de Volkswagen AG une garantie qui comporte principalement :

- Une garantie destinée à couvrir les risques généraux, plafonnée à 12,5% du prix d'achat des titres et devant être exercée dans les 18 mois de la réalisation de l'acquisition effective des titres (qui est intervenue le 31 mai 2006) ;
- Une garantie destinée à couvrir certains risques spécifiques, non plafonnée et devant être exercée au plus tard dans les 3 mois du délai légal de prescription.

Europcar Groupe et certaines de ses filiales ont fourni des garanties dans le cadre normal de l'activité, notamment pour l'obtention de lignes de crédits. Au 31 décembre 2006, le montant total des garanties accordées s'élevait à 77,8 millions d'euros (dont 63,4 millions d'euros données à des fournisseurs). Europcar a des engagements relatifs aux baux des agences (contrats de location simple) à hauteur de 61 millions d'euros.

Par ailleurs, les engagements donnés dans le cadre des contrats d'achat de la flotte de véhicules s'élèvent à 742 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Enfin, Europcar Groupe a nanti 100% des actions Europcar International au titre du financement de l'acquisition.

La liste des sûretés et garanties consenties par la Société et l'ensemble de ses filiales le 31 mai 2006 en garantie des différents prêts bancaires mis en place est la suivante :

- Europcar Groupe :
- Contrat de nantissement des actions d'Europcar International SASU

- Sûretés consenties par Europcar International
- Contrat de nantissement des marques ;
- Contrat de nantissement des actions d'Europcar international ;
- Contrat de nantissement de comptes bancaires ;
- Autorisation à l'effet de conclure en qualité de tiers convenu certains nantissements de compte d'instruments financiers ;
- Autorisation à l'effet de conclure le First Demand Guarantee.

- Sûretés portant sur les filiales françaises

En garantie du Bridge to Asset Financing Facility et/ou du Senior Revolving Facility Agreement et/ou des documents de couverture (ISDA Master Agreement) (selon le cas), les sûretés suivantes sont notamment mises en place, selon le cas, par les sociétés:

- la signature de contrats-cadre de cession de créances professionnelles à titre de garantie (Agreement for the Assignment of Receivables by Way of Security) ;
- la signature de contrats de nantissement de parts sociales ;
- la signature de contrats de nantissement de compte d'instruments financiers ;
- la signature de contrats de nantissement de compte bancaire ;
- la signature de contrats de nantissement de fonds de commerce; et
- la signature d'un contrat de délégation.

- Sûretés portant sur les filiales allemandes

En garantie du Bridge to Asset Financing Facility Agreement et/ou du Senior Revolving Facility Agreement et/ou des documents de couverture (ISDA Master Agreement) (selon le cas), les sûretés suivantes sont notamment mises en place, selon le cas, par les sociétés:

- la signature de Security Transfer of Movable Assets ;
- la signature de nantissements d'actions (pledge of shares) ;
- la signature de contrats-cadre de cession de créances à titre de garantie (Agreement for the Assignment of Receivables by Way of Security); et
- la signature de contrats de nantissement de compte bancaire (pledge of bank account).

- Sûretés portant sur la filiale portugaise

En garantie du Bridge to Asset Financing Facility Agreement et/ou du Senior Revolving Facility Agreement et/ou des documents de couverture (ISDA Master Agreement) (selon le cas), les sûretés suivantes sont notamment mises en place par la société:

- la signature de nantissements d'actions (pledge of shares) ;
- la signature de contrats-cadre de cession de créances professionnelles à titre de garantie (Agreement for the Assignment of Receivables by way of Security) ; et
- la signature de contrats de nantissement de compte bancaire (pledge of bank account).

- Sûretés portant sur les filiales espagnoles

En garantie du Bridge to Asset Financing Facility Agreement et/ou du Senior Revolving Facility Agreement et/ou des documents de couverture (ISDA Master Agreement) (selon le cas), les sûretés suivantes sont notamment mises en place, selon le cas, par les sociétés:

- la signature de nantissements d'actions (pledge of shares);
- la signature de nantissements de créances (pledge of receivables); et
- la signature de nantissements de compte bancaire (pledge of bank account).

- Sûretés portant sur la filiale belge

En garantie du Bridge to Asset Financing Facility Agreement et/ou du Senior Revolving Facility Agreement et/ou des documents de couverture (ISDA Master Agreement) (selon le cas), les sûretés suivantes sont notamment mises en place par la société:

- la signature d'un nantissement d'actions (pledge of shares);
- la signature d'un nantissement de créances (pledge of receivables);
- la signature d'un contrat de nantissement de compte bancaire (pledge of bank account); et
- la signature d'un Pledge over Business Assets.

- Sûretés portant sur les filiales italiennes

En garantie du Bridge to Asset Financing Facility Agreement et/ou du Senior Revolving Facility Agreement et/ou des documents de couverture (ISDA Master Agreement) (selon le cas), les sûretés suivantes sont notamment mises en place, selon le cas, par les sociétés:

- la signature de contrats cadre de cession de créances à titre de garantie (Agreement for the Assignment of Receivables by Way of Security) ;
- la signature d'un nantissement d'actions (pledge of shares); et
- la signature d'un contrat de nantissement de compte bancaire (pledge of bank account).

Engagements de Eurazeo Co-Investment Partners ECIP

Dans le cadre du premier closing, ECIP a reçu des engagements de souscription de ses actionnaires pour un montant total de 289 millions d'euros (nets des appels de fonds 2006) au 31 décembre 2006.

0704346